

# Mme de Lafayette, ou les passions subjuguées

**Nathalie Grande**

---

## Prologue

Mme de Lafayette<sup>1</sup> était surnommée « le brouillard »<sup>2</sup> par ses amis, indice d'un tempérament volontiers mélancolique peut-être, mais signe aussi du mystère d'une personnalité complexe, difficile à cerner. Si la raison est le maître mot de sa psychologie, selon les affirmations de son amie Mme de Sévigné<sup>3</sup>, elle a pourtant laissé des œuvres qui racontent la force destructrice des passions. Elle a dix-neuf ans quand elle écrit à son ami Gilles Ménage : « Je suis si persuadée que l'amour est une chose incommode que j'ai de la joie que mes amis et moi en soyons exempts »<sup>4</sup>. On pourrait croire qu'il s'agit de l'affirmation prétentieuse et un peu risquée d'une jeune fille qui ne connaît pas encore le monde des sentiments ; il n'en est rien, cette affirmation est posée tranquillement, et la comtesse de Lafayette la vérifiera tout au long d'une vie et d'une œuvre marquées par l'exercice d'une intelligence souveraine. Celle dont on croit parfois que les romans ne sont que des romans d'amour, d'un amour coupable, même quand il est si sublimé qu'il ne prend pas le risque de se réaliser, était une femme d'affaires, une femme de tête, soucieuse d'ambition sociale, de bonne gestion patrimoniale, aimant à s'entourer d'amies et d'amis pour vivre la tendresse qu'elle ne cherchait pas dans les « galanteries ». Éprise de belles lettres et formée à elles par d'illustres amis, elle fut une précieuse, comme bien des femmes de sa génération. Stimulée par ce mouvement, elle osa écrire et même publier, à plusieurs reprises, mais sans jamais vouloir s'avouer autrice. Les savantes tactiques de dénégation qu'elle pratique dans sa correspondance montrent cependant combien il lui en coûtait de ne pouvoir dire ce qu'il fallait deviner. Ainsi sa vie, même si elle fut la vie privilégiée d'une femme de la haute société, donne aussi bien l'occasion de découvrir les contraintes et restrictions qui pesaient sur la condition féminine, que la manière dont certaines savaient s'en affranchir.

---

1 Nous écrivons « Lafayette » en un seul mot selon l'usage qui fait aujourd'hui autorité.

2 Voir Bernard Pingaud, *Mme de Lafayette par elle-même*, Paris, Seuil, « Écrivains de toujours », 1959, p. 5.

3 Sur cette amitié, voir notre chapitre « Précieuse (et) héritière »

4 Mme de Lafayette, *Correspondance*, dans Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, éd. Camille Esmein-Sarrazin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2014, lettre du 18 septembre 1653, p. 843.

## **Naître Marie-Madeleine Pioche**

C'est à Paris, en l'église Saint-Sulpice, qu'est baptisée le 18 mars 1634 Marie-Madeleine, fille première née d'Isabelle Péna et de Marc Pioche. Ces noms suffisent à dire que celle qui va devenir la comtesse de Lafayette est née roturière, ce qui donne d'emblée à l'ensemble de son parcours de vie l'allure d'une impressionnante ascension sociale, que le titre prestigieux de « comtesse de Lafayette » sous lequel on la connaît aujourd'hui dissimule largement aux yeux du public. Quelles sont les bases qui ont permis une telle ascension ?

On sait, par l'acte de mariage des parents de Marie-Madeleine, que sa mère est la deuxième fille de Michelle Coupe et de François Péna, « médecin ordinaire du roi ». Ce titre est vague, et ne désigne certainement pas un proche du roi. Au moment de son mariage, en février 1633, Isabelle Péna (vers 1610-1656) a perdu ses deux parents, et c'est un oncle, Lazare Péna, également médecin, qui lui sert de tuteur. Cette origine est modeste, comme la dot de la fiancée, mais elle n'est en rien indigne, et elle inscrit l'ascendance maternelle de la future romancière dans une filiation bourgeoise, mais aussi savante, voire humaniste.

Il en va de même pour le père, Marc Pioche (fin du XVI<sup>e</sup> siècle-1649). Fils de Jean Pioche, qui avait une charge de conseiller du roi et de président à Mantes, il tente, par la carrière des armes et par l'adjonction d'un nom qui est dans sa famille sans lui revenir personnellement, « de La Vergne », d'estomper les connotations trop triviales de son patronyme en l'augmentant d'un syntagme qui sonne noblement. Veuf sans descendance d'un premier mariage conclu en 1619, Marc Pioche, qui se présente donc comme « sieur de La Vergne », est un homme aussi habile que capable. Formé dans une académie militaire, il a d'abord été officier au régiment de Picardie, est promu capitaine, et se fait remarquer pour ses compétences techniques et savantes, au point d'être choisi pour devenir le précepteur de Jean Zamet (1584-1622), fils du richissime financier et courtisan Sébastien Zamet. Ses talents d'ingénieur militaire assoient la réputation de ses talents pédagogiques et, quelques années après la mort prématurée du jeune homme lors d'un combat en 1622, il est à nouveau appelé à endosser une responsabilité d'éducateur, de « gouverneur » d'un jeune homme comme on disait alors. Cette fois, c'est auprès de Jean Armand de Maillé (1619-1646), marquis de Brézé, fils d'Urbain de Maillé, maréchal de France, et de Nicole du Plessis-Richelieu, sœur cadette du cardinal de Richelieu, qu'il est appelé à exercer ses soins. M. de La Vergne comprend tout l'intérêt de cet emploi auprès du neveu du tout-puissant ministre, et quitte son régiment pour vivre auprès de son élève à Paris, au Petit Luxembourg, hôtel particulier situé dans les jardins du « Grand Luxembourg », le palais voisin. C'est là, dans l'entourage de la très influente

nièce du cardinal, Marie-Madeleine de Vignerod (1604-1675), veuve du marquis de Comballet, qu'il rencontre celle qui va devenir sa seconde épouse et la mère de la future Mme de Lafayette.

Le contrat de mariage des futurs parents de Marie-Madeleine dit bien des choses<sup>5</sup>. D'abord parce qu'il est signé par des noms illustres, comme il était d'usage, puisque la présence chez le notaire de personnalités influentes était une manière d'attester de la solidité de son réseau relationnel. Car si les signatures des membres des deux familles font apparaître la modestie de leurs origines, les amis et protecteurs des futurs époux sont en revanche remarquables. Notons en particulier Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé et mère du Grand Condé, sa fille Anne Geneviève de Bourbon, future duchesse de Longueville, Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet et future duchesse de Montausier, et évidemment Mme de Comballet, protectrice personnelle d'Isabelle Péna. De plus, ce contrat montre que la dot d'Isabelle lui vient un peu de son héritage, mais surtout, pour les deux-tiers, de la générosité de Mme de Comballet pour celle qui devait faire partie de sa suite. Un tel don n'a rien d'étonnant à une époque où le mariage est synonyme d'établissement social, et les 10 000 livres accordées sont moins un signe d'amitié que la récompense méritée par les services rendus par une dame de compagnie, et encore l'occasion de gratifier l'époux indirectement, puisque Marc Pioche de La Vergne était le précepteur du cousin germain de Mme de Comballet, le fils de sa tante. Une telle union matrimoniale, arrangée au sein d'une sphère d'influence, en l'occurrence celle du cardinal de Richelieu, est typique des pratiques sociales de l'époque en ce qu'elle permettait une sorte de gain réciproque : récompenser des serviteurs zélés en leur assurant un beau mariage et en facilitant leur établissement, et réciproquement s'assurer de leur fidélité et de leur reconnaissance par ces liens où intérêt économique, social et familial se confondent. Preuve ultime de cette logique de protection et de service caractéristique du fonctionnement social de l'Ancien Régime, le choix des parrain et marraine des enfants du couple, significatif en un temps où le sacrement de baptême est considéré comme établissant une véritable filiation spirituelle.

Car dès l'année suivante, en mars 1634, le couple donne naissance à un enfant, une petite fille. C'est logiquement le maréchal de Brézé lui-même, père de l'élève de M. de La Vergne, qui sera le parrain, et Mme de Comballet, protectrice d'Isabelle Péna, qui sera la marraine de la première née du couple : c'est d'elle que Marie-Madeleine tient son prénom. Un tel patronage n'est pas rien, car Mme de Comballet tenait en main la maison de son oncle Richelieu, dont elle secondait la vision politique et religieuse, par exemple en soutenant les

---

<sup>5</sup> Voir Roger Duchêne, *Madame de Lafayette* (1988), Paris, Fayard, 2000, p. 18.

missions en Nouvelle-France, c'est-à-dire au Canada. Mécène et protectrice de nombreux auteurs, elle partageait également le goût du cardinal pour les arts et a fait représenter plusieurs pièces de théâtre au Palais Cardinal. *Le Cid* de Corneille lui est dédié, et on sait qu'elle prit la défense de la pièce lors de la querelle littéraire que la fameuse tragi-comédie suscita. En 1638, Louis XIII lui accorda le titre de duchesse d'Aiguillon, et c'est souvent sous ce nom qu'elle est connue. Avoir une telle femme pour marraine n'est pas anodin, d'autant que l'influence de la duchesse a pu s'étendre sur une large partie de la vie de Mme de Lafayette, puisque la duchesse meurt en 1675, année où sa filleule a déjà atteint 41 ans. De plus, elles ont leur vie durant habité le même quartier : la duchesse d'Aiguillon est toujours demeurée à son palais du Petit Luxembourg<sup>6</sup>, presque dans la même rue que sa filleule. C'est même chez elle, au palais du Petit Luxembourg, qu'est née la future Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, puisque ses parents résidaient chez la duchesse, comme c'était presque toujours le cas pour des personnes dont les nécessités de service (comme dame de compagnie pour elle, comme « gouverneur » pour lui) impliquaient une présence continue.

Cette proximité topographique souligne combien l'espace, sa gestion et sa mise en valeur, jouent aussi un grand rôle dans la métamorphose de la petite fille aux modestes origines en brillante héritière. Quelques semaines après la naissance de sa fille, avec un prêt de 7 000 livres consenti par un sien parent, M. de La Vergne se porte acquéreur d'un terrain d'environ 1 000 m<sup>2</sup> situé en plein cœur de Paris, en face du Petit Luxembourg, très exactement à l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue Férou. Les noms de ces rues n'ont pas changé, et le promeneur parisien peut facilement en retrouver l'emplacement, même si l'hôtel particulier actuel date du XVIII<sup>e</sup> siècle, et si aucune plaque commémorative ne vient signaler que c'est là, dans une des maisons bâties par son père, qu'une des plus grandes romancières de langue française a passé l'essentiel de sa vie. La dot d'Isabelle Péna sert alors à son mari pour construire une vaste demeure, avec cour et jardin. Sans doute Marc Pioche de La Vergne a-t-il conçu lui-même les plans et dirigé les travaux. Une anecdote, rapportée par Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes*, raconte comment le roi Louis XIII s'était moqué de sa manie de tout mesurer, s'imaginant le voir mesurer, la toise à la main, la taille des révérences un peu trop obséquieuses de Jean Zamet. Selon ce chroniqueur, M. de La Vergne était ainsi « curieux d'architecture, et y entendait un peu<sup>7</sup> ». Il devait s'y connaître effectivement, puisque Mme de

---

<sup>6</sup> Cet hôtel particulier du XVI<sup>e</sup> siècle, qui sert aujourd'hui de résidence au président du Sénat, avait été acheté en 1612 par Marie de Médicis, en même temps que le terrain sur lequel elle fit bâtir l'actuel palais du Luxembourg. La régente le donna en 1627 au cardinal Richelieu, qui le transmit en 1639 à sa nièce qui en avait fait sa résidence.

<sup>7</sup> Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1960, t. I, p. 339.

Rambouillet a fait appel à lui pour l'aider à rénover son hôtel selon son goût et pour assurer la maîtrise d'ouvrage. Dès 1620, grâce à la recommandation de Zamet, il a participé aussi aux travaux d'embellissement du château royal de Fontainebleau. Mais M. de La Vergne ne s'est pas contenté de faire valoir ses talents d'architecte, de dessinateur, et sa connaissance des milieux artisans : il a aussi su utiliser son savoir-faire bourgeois pour opérer des placements judicieux, au point qu'on peut le considérer comme un spéculateur immobilier, certes à un niveau presque banal en des temps où l'art des montages financiers juteux n'est pas inconnu du tout, mais avec une aisance et une réussite qui signalent là encore l'habileté de l'homme.

En effet, la naissance de deux filles cadettes, Éléonore-Armande en 1635 et Isabelle-Louise en 1636, amène la famille Pioche de La Vergne à quitter l'appartement de fonction qu'elle occupait au palais du Petit Luxembourg. Logiquement, la famille agrandie s'installe dans l'hôtel particulier construit par Marc Pioche de La Vergne. Pourtant, ce n'est pas en tant que propriétaire occupant, mais là encore à titre de logement de fonction, puisque la maison est louée depuis son achèvement (vers 1636) jusqu'en 1643 au jeune homme dont M. de La Vergne gouverne l'éducation, le marquis de Brézé. Ce paradoxe, de voir un propriétaire toucher un loyer alors même qu'il occupe sa maison, est une manière discrète d'augmenter les revenus de la charge de gouverneur qu'exerce M. de La Vergne. Et quand le marquis de Brézé, devenu Grand-Maître de la navigation et duc de Fronsac après la mort de son oncle en décembre 1642, quitte la maison, M. de La Vergne continue à louer ce bel hôtel particulier et installe sa famille en face, dans une maison bâtie sur l'autre angle de la rue Férou et de la rue de Vaugirard, maison qu'il a obtenu l'autorisation de relier à la première par une galerie enjambant la rue : aménagement pratique puisqu'on peut passer de l'une à l'autre maison sans passer sur la voie publique, mais embellissement esthétique aussi que ce « pont des soupirs » parisien, qui permet de bénéficier d'une pièce lumineuse, avec vue sur le parc du Luxembourg, et sans avoir eu besoin pour cela d'acheter le moindre terrain supplémentaire.

C'est là, dans ces maisons bâties par son père, que Marie-Madeleine a donc passé ses années d'enfance, à deux pas du palais du Luxembourg et du Petit Luxembourg où sa mère avait gardé ses entrées. Pendant ce temps, la carrière de son père bénéficiait des succès de son élève : quand en 1636 Armand de Brézé reçoit de son oncle le cardinal un régiment, M. de La Vergne en assure le commandement effectif ; quand l'ancien élève est nommé en 1639 général des galères et commandant de la flotte du Ponant, son ancien gouverneur devient « capitaine de la Marine », s'embarque et participe en 1640 devant Cadix à la victoire sur la flotte

espagnole, au point d'avoir son nom cité dans l'*Extraordinaire de La Gazette*<sup>8</sup>. Quand le jeune homme n'a plus besoin d'un mentor, c'est à nouveau M. de La Vergne que Mme de Comballet choisit pour s'occuper d'un de ses neveux, Armand Jean de Vignerod, le futur duc de Richelieu (1629-1715). Ce dernier hérite alors non seulement du gouverneur d'Armand de Brézé, mais aussi en 1642 de la charge de général des galères, et M. de La Vergne se rembarque à nouveau et s'illustre encore en 1647 lors de la bataille de Castellamare, dans la baie de Naples, contre les Espagnols. C'est aussi parce qu'Armand Jean de Vignerod a hérité du cardinal, son grand-oncle, du titre de gouverneur du Havre, que l'acte de décès de M. de La Vergne le présente comme « lieutenant pour Sa Majesté au gouvernement du Havre ».

Le sens des affaires et la réussite de Marc Pioche de La Vergne ont ainsi permis à Marie-Madeleine de bénéficier d'un réseau relationnel très au-dessus de sa condition d'origine. Mais les talents et les goûts de son père lui ont encore donné le privilège d'un environnement de vie de qualité. On sait qu'il avait orné la maison d'objets choisis, livres et objets d'art. Lors de ses séjours parisiens, il rencontre des personnes cultivées, des esprits aiguisés : il est reçu à l'hôtel de Rambouillet, centre de la mondanité parisienne dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi école de débats philosophiques et de créations littéraires ; il fréquente Voiture (1597-1648), le poète attitré de la « chambre bleue de la divine Arthénice », c'est-à-dire du salon de Mme de Rambouillet ; il connaît bien François Hédelin, abbé d'Aubignac (1604-1676), romancier, dramaturge et théoricien important du théâtre classique, connu pour avoir prôné la règle des trois unités, qui avait été chargé de l'éducation classique et chrétienne du jeune Armand de Brézé ; il est l'ami de Jacques Le Pailleur, joyeux compagnon et savant mathématicien, « ami intime » d'Étienne Pascal : c'est chez Le Pailleur que le père de Blaise va pleurer d'émotion lorsqu'il découvre son fils âgé de 12 ans en train de redémontrer sans le savoir la 32<sup>e</sup> proposition du premier livre d'Euclide. C'est lui, Le Pailleur, personnage à la probité respectée, qui sera désigné comme tuteur des filles de M. de La Vergne lors de la mort brutale de ce dernier en décembre 1649.

---

<sup>8</sup> Dans le récit de la bataille, qui fait l'éloge du marquis de Brézé, le chroniqueur note : « Le sieur de la Vergne courut grand hasard en faisant fort bien son devoir » (Théophraste Renaudot, *Recueil des gazettes, nouvelles, relations extraordinaires, et autres récits des choses avenues [sic] toute l'année 1640*, Paris, Bureau d'adresse, 1641, p. 640).

## Précieuse (et) héritière

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne a quinze ans lors de la mort de son père. Aînée de trois filles, sans frère pour lui faire concurrence, elle a pu pleinement profiter de toute l'attention d'un père cultivé, tandis que sa qualité d'aînée lui assure aisance et sécurité. Un événement inattendu, aux conséquences ambivalentes, vient alors troubler le destin de la jeune fille : sa mère se remarie. Le remariage d'une veuve n'a rien de surprenant en un temps où la fragilité de la vie rend les décès précoces, ce qui interrompt prématurément bien des unions et entraîne logiquement veuvages aussi bien que remariages. Cependant, le remariage d'Isabelle Péna peut surprendre par certains aspects : elle a déjà la quarantaine, et, sur le marché matrimonial, ne peut donc guère donner d'espoir de descendance à un prétendant ; elle a trois enfants vivants que son remariage va forcément pénaliser sur le plan patrimonial ; enfin elle épouse, un an presque jour pour jour après le décès de son premier mari, un ex-chevalier de Malte<sup>9</sup> revenu à la vie civile après vingt-huit ans de service dans le prestigieux ordre religieux de chevalerie qui impliquait le célibat. Mariage inattendu donc, car ce n'est pas un mariage arrangé, mais peut-être bien un mariage d'amour, d'autant que chacun des deux partis est indépendant, sans sujétion familiale venant orienter ses choix.

Il n'empêche que c'est un coup dur pour la jeune fille. Peut-être pas tant par le chagrin de voir son père si vite oublié, car la mort des proches est alors inscrite dans les consciences comme une nécessité que la foi aide à accepter ; mais parce qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, quand une jeune fille de seize ou dix-sept ans voit un homme (même de dix-sept ans son aîné) fréquenter sa maison avec une certaine assiduité, elle peut à bon droit s'imaginer qu'elle est l'objet de son attention. C'est ce que dit crûment la *Gazette* de Loret, chronique versifiée de la vie mondaine et politique, dans sa livraison de janvier 1651 ; elle signale, après avoir vanté le mariage de Mme de La Vergne et du chevalier de Sévigny (sic) :

Mais cette charmante mignonne,  
 Qu'elle [Mme de La Vergne] a de son premier époux,  
 En témoigne un peu de courroux  
 Ayant cru, pour être fort belle,  
 Que la fête serait pour elle,  
 Que l'Amour ne trempe ses dards,  
 Que dans ses aimables regards,

---

<sup>9</sup> Voir à son sujet l'introduction de la *Correspondance du chevalier de Sévigné et de Christine de France, duchesse de Savoie*, éd. Jean Lemoine et Frédéric Saulnier, Paris, Société de l'histoire de France, 1911.

Que les filles fraîches et neuves  
 Se doivent préférer aux veuves,  
 Et qu'un de ces tendrons charmants  
 Vaut mieux que quarante mamans.

Mais Marie-Madeleine a-t-elle été réellement blessée de voir que sa mère l'avait supplantée au marché aux prétendants ? Le chevalier Renaud-René de Sévigné (1607-1676) qui devient son beau-père en décembre 1650, a certes pour lui d'être un ancien militaire et un homme cultivé, tout comme Marc Pioche de La Vergne. C'était peut-être aussi un homme bon : une anecdote confirmée par les archives raconte que lors d'une bataille, il recueillit une petite fille de trois ans, orpheline sans famille abandonnée au coin d'une rue, la confia à un couvent auquel il paya sa pension sa vie durant, avant qu'elle n'y devienne religieuse<sup>10</sup>. Mais, cadet de famille, il n'avait dans son patrimoine qu'un modeste domaine en Anjou, Champiré-Baraton. Il n'avait donc rien du prétendant désirable pour une jeune fille ayant l'ambition de faire un « beau mariage », comme pouvait y prétendre une héritière aux puissantes relations telle que l'était Marie-Madeleine Pioche de La Vergne.

Le « courroux » dont parle le gazetier n'est donc peut-être pas tant à chercher du côté d'une déception sentimentale adolescente que d'une inquiétude patrimoniale. Car, par son contrat de mariage, Isabelle Péna favorisait son nouvel époux au détriment de ses enfants : si elle partait la première, elle faisait don à son veuf de tout son bien propre, ce qui n'était pas négligeable. Il fallut ainsi faire un partage entre mère et filles de la petite fortune familiale accumulée patiemment au fil des années, et la mère récupéra la moitié du patrimoine constitué lors de son précédent mariage : deux des maisons construites rue Férou, près de 40 000 livres de rentes, pour l'essentiel. À ce partage, acté le 29 mars 1651, c'est Le Pailleur qui signe comme tuteur des trois filles. Mais quelques semaines plus tard, en mai 1651, on voit pour la première fois la signature personnelle de Marie-Madeleine apparaître dans un bail de location : elle est donc devenue entre-temps « fille émancipée », ayant la capacité juridique de régler ses affaires et de défendre ses intérêts. Autre signe de la précoce capacité de Marie-Madeleine Pioche de La Vergne à mener la barque de ses affaires, ses deux jeunes sœurs furent envoyées au couvent. On ne sait pas exactement à quel moment les cadettes sacrifiées prirent définitivement l'habit, mais dès cette époque leur destin est scellé : si les cadettes figurent dans les actes notariés de 1651, elles ont déjà disparu de ceux de 1653. Vocations forcées ? Vraisemblablement ; mais envoyer ses filles cadettes au couvent (et faire de ses garçons surnuméraires des religieux) fait partie des stratégies éprouvées pour éviter la

---

10 M. Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Cologne, 1738, t. II p. 441 et sq.



dispersion d'un patrimoine et maintenir le rang d'une famille au fil des générations. Ou pour permettre, comme dans ce cas, de doter richement l'héritière désignée, lui ouvrant ainsi les portes d'un mariage ambitieux. On n'a d'ailleurs pas de trace d'une quelconque révolte contre une décision que la jeunesse des enfants évincées rendait, on l'espère, moins brutale à vivre. En tout cas, il est sûr que cette décision témoigne d'une alliance entre la mère et sa fille aînée, car seule la mère avait l'autorité pour prendre cette décision pour ses filles mineures, décision qui en les privant de leur qualité d'héritières (une pension de quelques centaines de livres versée au couvent leur vie durant soldait leurs droits), assurait l'avantage de l'aînée. C'est pourquoi on peut douter qu'il y ait eu rivalité entre mère et fille, car Isabelle Péna une fois remariée a continué à veiller précieusement sur sa fille aînée.

Par ailleurs, si le mariage de la mère pénalisait l'héritière en titre sur le plan patrimonial, en revanche nul doute qu'il lui a été très favorable sur le plan social. Comme son nom l'indique, Renaud-René de Sévigné, le beau-père de Marie-Madeleine, appartenait à une famille aristocratique d'origine bretonne bien connue aujourd'hui grâce à la fameuse épistolière du même nom. Renaud-René était le frère cadet de Charles de Sévigné, père de Henri qui épousa Marie de Rabutin-Chantal, devenue marquise de Sévigné par son mariage. Il n'y a donc pas de lien familial direct entre les deux femmes, mais une alliance indirecte avérée : le beau-père de Marie-Madeleine était l'oncle du mari de Mme de Sévigné. C'était là encore un ferment d'ascension sociale car le remariage de sa mère permit à la fille de commencer à effacer ses origines modestes pour entrer plus légitimement dans les cercles de la noblesse, non plus grâce aux relations acquises par le service accompli par ses parents, mais par l'alliance de sa mère avec un noble authentique, cadet certes, mais aristocrate de vieux lignage néanmoins. De cette implantation dans le milieu aristocratique témoigne bientôt la charge de « demoiselle d'honneur de la reine » Anne d'Autriche, que Marie-Madeleine reçoit, quelques mois après le mariage de sa mère. Ce titre est purement honorifique, et ne fait pas de la jeune Marie-Madeleine une intime de l'entourage de la reine ; mais il signale comment le mariage de la mère avec un aristocrate a permis à sa fille d'avoir ses entrées à la cour, et comment il a ainsi contribué à préparer sa future accession à la noblesse par mariage interposé.

Cependant l'entrée d'Isabelle Péna dans la famille Sévigné ne plaisait pas à la branche aînée, qui voyait dans le mariage de l'ex-chevalier de Malte une perte patrimoniale possible, et Henri de Sévigné, l'époux de la célèbre marquise, se vengea mesquinement en essayant de compromettre la jeune Mlle de La Vergne. Le chroniqueur Tallemant des Réaux raconte comment il emprunta à Mlle de Chevreuse de riches pendants d'oreille soi-disant pour la

jeune fille, mais en fait pour sa maîtresse, Mme de Gondran. Quand Mlle de Chevreuse apprend que ses boucles sont portées par cette femme de peu de réputation, elle s'étonne, et pour étouffer le scandale, Mlle de La Vergne accepte de faire comme si de rien n'était et d'aller remercier Mlle de Chevreuse pour ce prêt qu'elle n'a jamais reçu<sup>11</sup>. Humiliation évidente, mais nécessaire pour sauver la face... Cependant Henri de Sévigné ne continua pas longtemps ses mesquineries : tué lors d'un duel pour les beaux yeux de Mme de Gondran, il disparaît en février 1651, ce qui amène le retour précipité à Paris de sa femme qui vivait alors en Bretagne, dans le château familial des Rochers. Mme de Sévigné (1626-1696) était de huit ans l'aînée de Mlle de La Vergne : aristocrate et mère de famille, veuve libérée d'un mari volage, femme de grande culture, esprit caustique et brillant, elle avait tout pour plaire et peut-être pour fasciner une jeune fille qui apprenait le monde. Nul ne sait exactement quand commença l'amitié entre les deux femmes, mais leurs correspondances attestent qu'elle dura toute leur vie.

Autre personnalité que le remariage de sa mère met en relation avec la fille, Paul de Gondi, cardinal de Retz (1613-1679) alors encore évêque coadjuteur de Paris, c'est-à-dire successeur désigné de l'évêque en titre, et chef de file de la Fronde. C'est encore une relation familiale indirecte : Charles de Sévigné, le frère de Renaud-René, avait épousé Marguerite de Vassé, fille de Françoise de Gondi, ce qui avait fait entrer toute la famille Sévigné dans les bonnes grâces de cette puissante famille d'origine italienne protégée par la reine Marie de Médicis (1575-1642), la seconde femme d'Henri IV. Le coadjuteur, séducteur impénitent, raconte dans ses *Mémoires* comment il avait entrepris de séduire Catherine Henriette d'Angennes de La Louppe :

Elle était jolie, elle était belle, elle était précieuse par son air et par sa modestie. Elle logeait tout proche de Mme de La Vergne [le mémorialiste donne à Isabelle Péna le nom de son défunt mari, et non celui de son mari vivant]. Elle était amie intime de mademoiselle sa fille ; elles avaient même percé une porte par laquelle elles se voyaient sans sortir du logis.<sup>12</sup>

Pour servir son intrigue, le coadjuteur décide de se servir de l'entremise de la mère de Marie-Madeleine, dont le mémorialiste laisse un portrait au vitriol, comme il aime à en peindre :

Cette Mme de La Vergne était une honnête femme dans le fond, mais intéressée au dernier point et plus susceptible de vanité pour toute sorte d'intrigue, sans exception, que femme que j'aie jamais connue. [...L'affaire] était d'une nature à effaroucher d'abord une prude.

---

<sup>11</sup> Tallemant des Réaux, *op. cit.*, t. II, p. 430.

<sup>12</sup> Cardinal de Retz, *Mémoires*, éd. Simone Bertière, Paris, Livre de Poche/Classiques Garnier, « La Pochothèque », 1999, p. 949.

J'assaisonnai mon discours de tant de protestations de bonne intention et d'honnêteté qu'il ne fut pas rebuté ; mais aussi ne fut-il reçu que sous les promesses solennelles que je fis de ne prétendre jamais qu'elle étendît les offices que je lui demandais au-delà de ceux que l'on peut rendre en conscience pour procurer une bonne, chaste, pure, simple et sainte amitié.  
(*ibid.*)

Que faut-il comprendre ? La mère de Marie-Madeleine était-elle d'une naïveté confondante, ou d'une hypocrisie cynique ? En tout cas, l'anecdote nous donne l'identité d'une amie intime de la jeune fille. L'intrigue de séduction cependant ne fut pas couronnée de succès, et la demoiselle fit, quelques mois plus tard, un beau mariage en épousant en mars 1652 Louis de La Trémouille, comte d'Olonne : c'est sous le nom de comtesse d'Olonne que ses aventures libertines firent bientôt le succès de l'*Histoire amoureuse des Gaules* (1665) de Bussy-Rabutin<sup>13</sup>. Marie-Madeleine signe au contrat de mariage de son amie, humble signature parmi de grands noms : Mme de Rambouillet, la brillante marquise dont le salon enchantait Paris pendant près de trente ans, entre 1620 et 1650 ; Gaston d'Orléans, frère du défunt Louis XIII ; et sa fille, la duchesse de Montpensier, la « Grande Mademoiselle », cousine germaine de Louis XIV, qui bientôt, le 2 juillet 1652, fera tirer les canons de la Bastille sur les troupes royales pour sauver les troupes de Condé lors d'un épisode fameux de la Fronde. Tous ces noms célèbres qui entourent la modeste signature de la jeune fille attestent combien la filleule de la duchesse d'Aiguillon a déjà fait sa place dans le monde.

Car cette intrigue se situe en pleine Fronde, cette guerre civile qui voit les parlementaires d'abord, suivis par le peuple de Paris, puis les grands nobles avec les Parisiens se révolter contre l'autorité royale alors vacillante : Louis XIV, roi en puissance, est trop jeune pour devenir roi en acte, et le fragile pouvoir légitime est entre les mains d'une régente espagnole, Anne d'Autriche, et d'un Premier ministre italien, Mazarin, dont on se méfie et que l'on conteste violemment. Et Marie-Madeleine, habitant au centre de Paris, face au Luxembourg et à quelques rues de l'hôtel de Condé (qui occupait l'espace où se situe aujourd'hui le théâtre de l'Odéon), a vu les enthousiasmes et les souffrances des Parisiens pendant ce moment intense de contestation. Elle a été vraisemblablement témoin des désordres et des violences des mouvements de rue, et peut-être les quelques lignes de *La Princesse de Montpensier* qui peignent la Saint-Barthélémy seront une réminiscence des craintes et des pitiés qu'elle a pu alors ressentir. Elle a su aussi les libertés que frondeurs et frondeuses de la haute société prenaient allègrement avec la morale, dans l'ivresse du grand désordre. Elle a vu en particulier les dames, loin d'être exclues des affaires, se passionner

---

13 Voir l'« Histoire d'Ardélise », dans Roger de Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1993, p. 27-91.

pour la chose politique, et peut-être est-ce à ce moment-là qu'elle a pu commencer à penser l'entrelacement entre intrigues amoureuses et événements historiques qui structurera ses intrigues : « L'ambition et la galanterie étaient l'âme de [ce monde], et occupaient également les hommes et les femmes. Il y avait tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les Dames y avaient tant de part, que l'Amour était toujours mêlé aux affaires, et les affaires à l'Amour »<sup>14</sup> écrira-t-elle au début de *La Princesse de Clèves*. L'échec amer de la Fronde et le retour triomphal du jeune roi à Paris en octobre 1652 entraînent la nécessité pour les fidèles du coadjuteur de se faire oublier. Renaud-René de Sévigné reçoit ainsi l'ordre de se retirer dans ses terres, dans sa petite propriété angevine de Champiré-Baraton : son épouse et sa belle-fille viennent l'y rejoindre en février 1653, et c'est le début d'une courte période d'exil que la jeune fille va mettre à profit pour lire intensément.

Car Marie-Madeleine, sous l'influence de ses parents, sans avoir encore séjourné dans un couvent, lieu traditionnel d'éducation des jeunes filles, est devenue une fille cultivée, et digne d'attention. Entre son remariage (décembre 1650) et l'exil de son nouvel époux (décembre 1652), sa mère a visiblement beaucoup reçu chez elle, et sa fille, âgée de 17-18 ans, a appris à fréquenter le monde et de la fréquentation du monde. Comme beaucoup de femmes de son temps, à défaut d'une éducation scolaire, elle s'est construit une « culture d'imprégnation ». Une lettre de l'écrivain burlesque Paul Scarron (1610-1660), datée vraisemblablement de 1651, fait compliment à Mme de Sévigné (*i.e.* Isabelle Péna) des « grosses assemblées [de] beaux esprits » qu'elle attire chez elle, et la lettre se termine par une formule de politesse stéréotypée, mais qui signale que Marie-Madeleine a été remarquée : « Je baise humblement les mains à Monseigneur de Sévigné, à Mademoiselle de la Vergne, toute lumineuse, toute précieuse, toute, etc., et à vous Madame. »<sup>15</sup>

Précieuse, Marie-Madeleine l'est et ne l'est pas encore, dans le sens où le mot n'existe pas dans l'acception que l'adjectif substantivé va prendre très bientôt. Mais elle aime apprendre et profite de toute occasion pour parfaire son esprit. Or son beau-père va amener dans la maison de la rue Férou un érudit authentique et galant homme qu'il connaît bien, angevin comme lui et comme lui protégé des Gondi, personnage qui va jouer un grand rôle dans la formation intellectuelle de la jeune fille : Gilles Ménage (1613-1692)<sup>16</sup>. Ménage est en quelque sorte le prototype de l'abbé mondain, un clerc ayant reçu les ordres mineurs lui permettant de toucher les revenus ecclésiastiques assurés par le système de la commende, sans

---

14 Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, *op. cit.*, p. 341.

15 *Dernières Œuvres de Monsieur Scarron*, Paris, Guillaume de Luyne, 1663, t. I, p. 28.

16 Voir à son sujet *Littératures classiques*, Gilles Ménage : un homme de langue dans la République des Lettres, n° 88, 2015.

pour autant avoir jamais été ordonné prêtre. Esprit mordant aimant la compagnie, c'est un polémiste redouté et un vrai savant, qui vient de publier un important *Dictionnaire étymologique, ou les Origines de la langue française* (1650). Mais pour être savant, il n'en est pas moins homme, et aime à fréquenter les dames. « Ménage, entre autres dames, prétendait être admirablement bien avec Mme de Sévigné la jeune, et Mlle de La Vergne, aujourd'hui Mme de La Fayette » rapporte Tallemant des Réaux<sup>17</sup>. Quand elle quitte Paris avec sa mère pour rejoindre son beau-père en Anjou, Ménage, joignant l'utile à l'agréable, est du voyage, et les cinq jours passés ensemble dans un carrosse, dans les découvertes et les aléas que réserve tout voyage, vont rester entre eux comme un souvenir fondateur de leur amitié<sup>18</sup>.

Cette amitié, Marie-Madeleine va rapidement la mettre à profit. Car si la campagne a des charmes pastoraux qu'elle découvre, elle qui n'avait jamais quitté Paris, elle ne semble pas les avoir vraiment goûtés et se consacre plutôt à la lecture. Ainsi elle se passionne, comme tout le monde à l'époque, pour le grand roman de Madeleine et Georges de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus* (dix volumes parus entre 1649 et 1653), qui, sous le déguisement de clefs antiques, raconte les aventures galantes des meneurs de la Fronde : Ménage est chargé de lui envoyer le dernier tome, et elle le gourmande d'avoir tardé dans son envoi<sup>19</sup>. Elle avoue de même avoir lu *Clélie*, autre grand roman de Madeleine de Scudéry (dix volumes parus entre 1654 et 1660) « avec tout le plaisir imaginable »<sup>20</sup>. Sa correspondance témoigne aussi de préoccupations linguistiques : elle s'inquiète auprès de Ménage de son bon usage de la langue, et dans la première lettre de sa correspondance que l'on a conservée, datée de septembre 1653, elle lui explique :

« M. de Sévigné [son beau-père] dit depuis quelque temps que j'oublie à parler français mais je commence à croire qu'il en est quelque chose. Tous les jours nous avons quelque dispute nouvelle sur la langue. »<sup>21</sup>

Quant à la première lettre conservée adressée par Ménage à Mlle de La Vergne, elle est rédigée en italien, langue que la jeune fille pratique visiblement déjà avec aisance. En plus de la louer en général pour ses talents, sa beauté, son esprit, il y écrit apprécier son goût pour cette langue, pour les œuvres du Tasse (1544-1595), le grand poète italien, et en particulier pour l'*Aminta* (1573), poème pastoral qu'ils ont eu le plaisir de lire ensemble<sup>22</sup>. Il la consulte même sur une question de traduction, preuve de la compétence de la jeune fille, et sans doute

---

17 Tallemant des Réaux, *op. cit.*, t. II, p. 327.

18 Voir les souvenirs que Ménage évoquent dans sa lettre du 17 janvier 1654, dans Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 848.

19 Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre d'avril-mai 1654, p. 850.

20 *Ibid.*, lettre de décembre 1654 ?, p. 854.

21 *Ibid.*, lettre de septembre 1653, p. 843.

22 *Ibid.*, lettre du 17 janvier 1654, p. 847.

aussi de la complaisance de son correspondant<sup>23</sup>. Outre les quatre lettres en italien de Ménage à la jeune fille, on conserve encore de lui cinq missives en latin, plus tardives, à partir de 1661. Ménage était trop grand savant pour lui apprendre les rudiments de la langue tel un précepteur, mais le savant a néanmoins tenu un rôle pédagogique, par ses encouragements : vraisemblablement, c'est seule, par l'étude livresque, que la jeune Mme de Lafayette s'est formée. Ménage en lui envoyant des lettres en latin, plus courtes certes que ses lettres en italien, mais riches de nombreux emprunts et références à la culture latine, a en tout cas incité sa destinataire à parfaire ses connaissances des auteurs antiques. Dans une lettre en latin datée du 1<sup>er</sup> octobre 1661, on le voit encourager son élève, « *Non magnus labor magnae olim voluptati tibi futurus est* » – « Ce travail, qui n'est pas grand, va un jour t'apporter un grand plaisir<sup>24</sup> », et l'inciter aussi à se mettre au grec en lui envoyant une grammaire. Ces années de formation sont également marquées par un échange épistolaire avec Pierre Costar (1603-1660) ami de Ménage, abbé mondain comme lui, rencontré au Mans lors du voyage, et auquel la jeune fille âgée de 19 ans a pris l'initiative d'écrire, audace que souligne Costar en retour :

Il est vrai que vous avez été bien hardie d'entreprendre de m'écrire comme il vous a plu de faire ; car vous vous êtes mise au hasard d'être estimée d'un homme que vous ne connaissez guère que sur le rapport d'autrui, et peut-être que vous n'en avez pas prévu les suites et les conséquences.<sup>25</sup>

Cette audace, qui témoigne du désir de la jeune fille de participer, au moins comme spectatrice, à la république des Lettres, est agréée. Il lui envoie son premier livre, la *Défense des ouvrages de M. de Voiture* (Paris, Augustin Courbé, 1653)<sup>26</sup>, ouvrage qui fait l'éloge des talents et de l'esprit du poète qui avait enchanté le salon de la marquise de Rambouillet et qui était mort quelques années plus tôt, en 1648. Par les lettres conservées de la jeune fille ou de ses correspondants, on comprend ainsi que celle-ci a manifesté très tôt un grand intérêt pour les questions de littérature et de style, à la manière des précieuses.

Car les années de jeunesse de Mme de Lafayette correspondent avec l'acmé de la période précieuse. La première attestation connue du sens nouveau que prend alors le mot date en effet du 3 avril 1654, et il se trouve qu'elle apparaît sous la plume de son beau-père, Renaud-René de Sévigné. Depuis son exil angevin, rendant compte à Christine de France, duchesse de Savoie, des nouveautés françaises, il écrit : « Il y a une nature de filles et de femmes à Paris que l'on nomme précieuses, qui ont un jargon et des mines, avec un

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, lettre du 22 juin 1654, p. 851.

<sup>24</sup> *Ibid.*, lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1661, traduction de C. Esmein-Sarrazin, p. 925.

<sup>25</sup> *Ibid.*, lettre datée de 1652-1653, *ibid.*, p. 842.

<sup>26</sup> *Ibid.*, lettre de 1653 ?, p. 845.

démancement merveilleux. L'on a fait une carte pour naviguer en leur pays »<sup>27</sup>. L'allusion à la carte de Tendre, qui venait tout juste d'être publiée dans le premier tome de *Clélie, histoire romaine* de Madeleine de Scudéry, montre combien l'entourage de la future Mme de Lafayette suit les dernières nouveautés qui circulent dans les salons, et dans le plus célèbre d'entre eux, le salon de Madeleine de Scudéry, actif dès 1652. La lettre de son beau-père prouve ainsi que la jeune fille a connu les précieuses dès les origines.

Or le phénomène social et intellectuel que cristallise et révèle la notion de « préciosité », a eu sur la langue et la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle une influence longtemps mésestimée à cause, entre autres, de la savoureuse caricature qu'en a fait Molière en 1659 avec *Les Précieuses ridicules*. Les idées nouvelles véhiculées par le mouvement, qui privilégie des genres mal considérés par les doctes (le rondeau, l'impromptu, le madrigal...) et qui donne aux femmes une place déterminante sur le plan moral comme dans le domaine esthétique, n'a pas bénéficié, jusqu'à récemment, d'une historiographie très favorable. Car la préciosité développe toute une idéologie à la gloire de la femme. Est précieuse « [...] toute personne qui attache du prix à toute chose quand elle juge, quand elle loue ou quand elle censure. »<sup>28</sup> Par bien des aspects, les idées des précieuses (l'accès des femmes à l'éducation et à la culture ; la méfiance à l'égard de l'amour ; le désir d'accéder à une société du loisir mondain, honnête et raffiné) seront suivies toute sa vie par la future Mme de Lafayette, et l'ambition d'écrire en participe certainement. Par son souci de la pureté du langage, par son désir d'apprendre, par ses goûts littéraires, les premières lettres de Marie-Madeleine de La Vergne présentent tous les signes d'une précieuse en puissance sinon en acte ; indice qui corrobore cette orientation, elle se méfie de l'amour et de ses désordres.

---

<sup>27</sup> *Correspondance du chevalier de Sévigné et de Christine de France, duchesse de Savoie, op. cit.*, lettre du 3 avril 1654, p. 246.

<sup>28</sup> Michel de Pure, *La Prétieuse ou le Mystère des ruelles (1656-1658)*, Paris, Droz, 1938, p. 41.

## Un mariage de raison

Dans sa lettre du 18 septembre 1653, la future Mme de Lafayette écrit à Ménage en le félicitant de ne pas avoir d'aventure amoureuse : « Je suis ravie que vous n'ayez point de caprice. Je suis si persuadée que l'amour est une chose incommode que j'ai de la joie que mes amis et moi en soyons exempts. »<sup>29</sup> La déclaration a de quoi surprendre dans la bouche d'une jeune fille de 19 ans. Peut-être porte-t-elle l'indice d'une action préventive contre les sentiments de Ménage, dont on ne sait s'il faut toujours mettre les déclarations admiratives sur le compte d'une simple galanterie, ou si elles témoignent d'une véritable tendresse, dont la jeune fille craindrait les débordements. Mais le propos est si précis qu'on est aussi tenté d'y voir la première trace d'une pensée récurrente chez Mme de Lafayette, sa méfiance vis-à-vis des passions, fussent-elles amoureuses.

Quoi qu'il en soit, la jeune femme va bientôt pouvoir montrer combien l'amour est un sentiment qu'elle ignore. Malade d'une mauvaise fièvre en novembre 1654, elle rentre avec sa mère à Paris en décembre pour y « espérer du secours ». En guise de « secours », c'est un mari qui se présente : elle épouse, presque précipitamment, le 15 février 1655 un veuf encore jeune, François de Lafayette. Ce dernier, âgé de trente-huit ans, soit dix-sept ans de plus que sa nouvelle épouse, est l'héritier de terres auvergnates et d'un titre de vieille noblesse ; en revanche, son patrimoine est grevé de dettes et menacé par d'interminables procès : il a besoin d'épouser une héritière, à la fois pour obtenir la descendance que ne lui a pas donnée sa première femme, et aussi pour redorer le blason familial. Son oncle, François Motier de Lafayette, évêque de Limoges, se charge de la négociation et Marie-Madeleine accepte ce mariage arrangé sans manifester de réticence. Le « fiancé » arrive quelques jours avant la signature du contrat le 14 février 1655, signature à laquelle n'assistent que des proches, et guère de grands noms, à la différence du remariage maternel quatre ans plus tôt. Le mariage lui-même est célébré à Saint-Sulpice dès le lendemain.

On s'étonne d'une telle précipitation. La mère de la future pensait-elle que le mariage allait guérir sa fille de ses maux ? Le mariage, selon les croyances médicales de l'époque, était censé rétablir chez les jeunes filles le déséquilibre des humeurs. Ne s'agissait-il pas aussi de se dépêcher de marier une fille qui commençait à rester un peu trop longtemps sur le marché des filles célibataires ? L'exil angevin a duré presque deux ans, de février 1653 à décembre 1654, et Marie-Madeleine a atteint l'âge de 21 ans, ce qui n'est plus très jeune pour

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, lettre du 18 septembre 1653, p. 843.



marier une fille dans une société empreinte de la mentalité aristocratique, où parfois les unions se combinent dès la naissance. Le comte de Lafayette présentait par ailleurs, outre son titre et sa noble ascendance, certains avantages pour la mère : il prenait la fille sans dot. La communauté était réduite aux acquêts, ce qui allait laisser à Marie-Madeleine la disposition de la fortune paternelle. Mais elle ne devait pas non plus recevoir de donation en avance sur la part maternelle : la totalité de l'héritage devait lui revenir au décès de sa mère seulement, et même au décès de son beau-père si elle choisissait de lui laisser l'usufruit afin de pouvoir ensuite prétendre à l'ensemble des biens. Ainsi le comte acceptait de différer les avantages pécuniaires que ce mariage lui promettait, et de les reporter sur les enfants à venir : preuve d'une stratégie patrimoniale à long terme, digne d'un aristocrate, aîné de sa « maison », conscient d'être le représentant provisoire d'une longue lignée, et sachant compter sur le temps long. C'est aussi le signe d'un esprit rassis, solide et ancré dans la durée, dont les projets de vie ne ressortissent pas d'intérêts à court terme. Guère de frivolité ou de brillant à attendre donc chez l'époux de Mme de Lafayette, mais rien de méprisable non plus. Le mariage de Mme de Lafayette pourrait ainsi illustrer la maxime désabusée de La Rochefoucauld : « Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux » (maxime 113)<sup>30</sup>.

La première conséquence de ce mariage pour la nouvelle épouse fut un nouveau départ vers la province : un mois environ après les noces – le temps de faire connaissance... –, le couple prend la route de l'Auvergne. S'ouvre un nouveau temps d'« exil » provincial pour la jeune Parisienne qu'était la récente Mme de Lafayette. Les châteaux de son mari où elle va séjourner, entre 1655 et 1658, n'ont rien de très attrayant. Nades, loin de tout, à la limite de l'Allier et du Puy-de-Dôme, et Espinasse, tout près de Vichy, sont des bâtisses sans agrément et sans doute sans grand confort, d'antiques maisons fortes plutôt que de belles résidences de plaisir. Elle ne s'en plaint guère dans sa correspondance avec Ménage, mais on devine en revanche à la lire combien l'éloignement lui pèse, puisqu'elle ne cesse de lui chercher querelle sur le rythme trop lent de ses réponses (« C'est trois [fois], monsieur, que je vous écris sans avoir de réponse. Combien en voulez-vous encore avoir et à quel temps bornez-vous l'épreuve où vous mettez ma patience ? »<sup>31</sup>) ; elle s'inquiète aussi de son ton trop formel, pas assez chaleureux (« Je pense que je suis comme brouillée avec vous car je trouve vos lettres furieusement sèches »<sup>32</sup>) ; elle lui reproche enfin de ne pas avoir mesuré le risque vital qu'elle a couru lors d'une fausse couche survenue en août :

30 François de La Rochefoucauld, *Maximes et Réflexions diverses*, Paris, Gallimard, 1976, p. 62.

31 Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 15 août 1655, p. 857.

32 *Ibid.*, lettre du 3 septembre 1655, p. 859.

« Je m'avise que vous ne m'avez non plus consolée sur ce qui m'est arrivé comme si ce n'était [rien] ; et mille gens qui ne sont point autant mes amis que vous m'écrivent de grandes lettres de compliment [i.e. de sympathie] et se réjouissent en même temps de ce que j'en suis réchappée ; car enfin, que vous le sachiez, l'on meurt fort bien de ces choses-là et vous ne m'en avez parlé que comme d'une bagatelle. »<sup>33</sup>

Il n'y a guère de doute : la nouvelle vie conjugale de Mme de Lafayette ne semble pas l'avoir comblée, et même si elle remplit avec exactitude les obligations de son nouveau statut, on peut penser qu'il lui laisse quelques insatisfactions sociales, sentimentales et peut-être sexuelles, et le désir de remplir sa vie d'autre chose. Elle a visiblement soif d'une autre vie, une soif qu'elle cherche à étancher du côté de Ménage, en vain. Car s'il continuait à remplir avec exactitude les devoirs de l'amitié, la vie parisienne le sollicitait toujours, et de manière sans doute plus attirante que la désormais mère de famille et provinciale Mme de Lafayette.

Comment formule-t-elle son manque ? Elle réclame à Ménage non seulement des lettres, et des nouvelles du monde parisien, mais encore des ouvrages : elle poursuit avec passion sa lecture de *Clélie, histoire romaine*, au fil de la parution des volumes de Madeleine de Scudéry<sup>34</sup> ; elle veut lire le poète Jean-François Sarasin (1605-1654) qui vient de mourir et dont Ménage prépare une édition des œuvres, et aussi les élégies de Mme de La Suze (1618-1673)<sup>35</sup> ; elle s'interroge sur le succès ou pas de la très attendue épopée que Jean Chapelain (1595-1674) a consacrée à Jeanne d'Arc, *La Pucelle ou la France délivrée* (1656)<sup>36</sup> ; elle s'inquiète d'avoir égaré la toute dernière « lettre des jansénistes » : allusion à ce qu'on appellera *Les Provinciales*, cette correspondance anonyme et fictive où Pascal (1623-1662) s'est essayé à souligner avec malice les contradictions de la doctrine jésuite sur les moyens du salut éternel<sup>37</sup>. Doit-on y lire un intérêt particulier pour ce courant d'idées dont la critique a souvent rapproché *La Princesse de Clèves* ? Si Mme de Lafayette a eu des sympathies jansénistes, rien de tel n'est encore sensible, et elle pose sa question en une phrase en fin de lettres, témoignant de l'inquiétude d'une personne qui veut continuer à se tenir au courant de cette actualité littéraire et polémique qui défraye la chronique et qui a peur d'avoir raté un épisode à cause d'un courrier perdu. Aucune insistance, aucun commentaire sur le contenu des *Provinciales* ne laissent deviner un intérêt particulier, alors même que rares sont les lettres où elle ne témoigne pas de son admiration pour Mademoiselle de Scudéry, où elle ne parle pas de son plaisir à lire *Clélie*. Les lectures continuent ainsi à occuper la jeune femme et, à défaut de

---

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Par exemple lettre du 18 septembre 1655, p. 859.

<sup>35</sup> *Ibid.* lettre du 2 novembre 1655, p. 862.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Ibid.*, lettre du 12 décembre 1656, p. 883.

société choisie, le commerce des livres lui fournit le supplément d'âme dont sa vie semble manquer.

Le décès prématuré de sa mère à Angers en février 1656 ramène enfin Mme de Lafayette à Paris après presque un an en Auvergne. Elle et son mari viennent s'occuper des détails de la succession, et ils choisissent de laisser l'usufruit de l'ensemble des biens à Renaud-René de Sévigné, moyen pour eux de recouvrer l'intégralité du patrimoine après son décès. Mais le comte de Lafayette ne s'attarde pas, et sitôt les affaires réglées il reprend le chemin de l'Auvergne, laissant sa jeune femme à Paris. Avant de se séparer, les époux se font une donation mutuelle, et le comte ne part pas sans laisser à sa femme une procuration générale, ce qui lui donne toute latitude pour gérer à sa convenance leurs affaires : c'est une preuve de confiance, non seulement dans la fidélité de sa femme à veiller à leurs intérêts communs, mais également dans ses capacités à savoir mener des affaires au mieux. On constate que la jeune femme ne rentre en Auvergne que sept mois après son mari, une séparation longue pour un couple qui n'est marié que depuis l'année précédente. Visiblement la comtesse se plaît plus à Paris qu'en Auvergne, et elle profite de ce séjour pour fréquenter à nouveau les cercles qu'elle a dû quitter il y a déjà quelques années, à cause de l'exil angevin de son beau-père puis de son mariage provincial. On la voit dans les salons que fréquentait déjà sa mère, chez Mme de Rambouillet et chez Mlle de Scudéry ; elle est aussi reçue à l'hôtel de Nevers, résidence des très jansénistes Plessis-Guénégaud. Car le jansénisme, que l'on présente prioritairement comme un courant spirituel, prend aussi à Paris la forme d'un cercle intellectuel et aristocratique, où se croise mondanité et dévotion, où la lecture des Pères de l'Église et le souci du salut se poursuivent dans le monde. C'est là qu'elle rencontre François de La Rochefoucauld (1613-1680), qui deviendra quelques années plus tard son ami le plus proche<sup>38</sup>.

Mais le retour en Auvergne s'impose, et il faut quitter Paris : elle est à nouveau à Espinasse début août 1656 et à nouveau malade, et s'en plaint à son ami Ménage dans une lettre pleine de mélancolie :

« Je m'en vais vous écrire toutes les semaines avec la même régularité que j'aurais pu faire du temps de cette belle amitié que vous m'aviez juré qui devait surpasser les siècles en durée. Je ne sais pas de quoi vous vous êtes avisé de cesser de m'aimer ; vous n'aviez pas encore loin à pousser votre constance ; je suis si malade et si languissante que quand vous voudriez m'aimer toute ma vie vous n'auriez plus guère à m'aimer. Sérieusement je suis fort mal [...]. »<sup>39</sup>

---

38 « Je suis infiniment obligée à M. de La Rochefoucauld de son compliment. C'est un effet de la belle sympathie que est entre nous », *ibid.*, lettre du 5 septembre 1656, p. 876.

39 *Ibid.*, lettre du 16 août 1656, p. 868.

En même temps, la jeune femme sait faire de nécessité vertu. Elle pourrait se sentir désœuvrée loin de la vie parisienne ? Non, elle va se plaire dans son rôle de maîtresse de maison : « Le soin que je prends de ma maison m'occupe et me divertit fort »<sup>40</sup> écrit-elle dans sa lettre à Ménage du 1<sup>er</sup> septembre 1656. Ses voisins auvergnats ne lui fournissent pas les plaisirs d'une vie mondaine ? Elle se montre capable s'adapter à leur compagnie et au besoin sait trouver dans la solitude une douceur secrète :

« Ce sont des gens que vous avez le bonheur de ne pas connaître et que j'ai le malheur d'avoir pour voisins. Cependant, je dois avouer, à la honte de ma délicatesse, que je ne m'ennuie pas avec ces gens-là quoique je ne m'y divertisse guère ; mais j'ai pris un certain chemin de leur parler des choses qu'ils savent qui m'empêche de m'ennuyer. [...] Pour moi, j'aime mieux ne voir guère de gens que d'en voir de fâcheux, et la solitude que je trouve ici m'est plutôt agréable qu'ennuyeuse. »<sup>41</sup>

Son mari n'est pas le héros dont rêvent les jeunes filles ? Qu'à cela ne tienne, elle se satisfait de ce qu'elle a, comme elle l'explique à son ami Ménage avec une lucidité sans fioriture ni illusion :

« [...] comme d'ailleurs je n'ai point de chagrin, que mon époux m'adore, que je l'aime fort, que je suis maîtresse absolue, je vous assure que la vie que je fais m'est fort heureuse et que je ne demande à Dieu que la continuation. Quand on croit être heureux vous savez que cela suffit pour l'être et comme je suis persuadée que je le suis, je vis plus contente que ne font, peut-être, toutes les reines de l'Europe. » (*ibid.*)

Seul signe, peut-être, que lui pèse la tension que lui impose le choix obstiné de la raison, elle ne cesse de se plaindre d'atroces maux de tête : c'est un leitmotiv des lettres de 1656-1657. Cependant, il est difficile de poser un diagnostic à distance. « Névrose précieuse » comme l'a suggéré Philippe Sellier<sup>42</sup> ? Effet des contraintes psychologiques qu'elle s'impose ? Ou « simple » souci médical ? On ne sait au juste à quoi attribuer ces défaillances du corps ; car pour l'esprit, nul doute qu'il n'est pas affecté.

Quoi qu'il en soit, la correspondance de Mme de Lafayette avec Gilles Ménage, bien que partiellement conservée, en nous donnant ses premiers textes nous donne aussi de pénétrer dans les pensées d'une femme visiblement très maîtresse d'elle-même et capable, dès sa jeunesse, de mettre à distance ses émotions et sa sensibilité au bénéfice d'une sérénité construite. Des années plus tard, après la mort de son amie, Mme de Sévigné écrira : « Elle a eu raison pendant sa vie, elle a eu raison après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine raison qui était sa qualité principale. »<sup>43</sup> Le lecteur de Mme de Lafayette reconnaît déjà dans

---

40 *Ibid.*, p. 870.

41 *Ibid.*, lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1656, p. 870.

42 Philippe Sellier, « La névrose précieuse : une nouvelle Pléiade ? », *Présences féminines, littérature et société au XVII<sup>e</sup> siècle français*, Actes du colloque de London 1985, *Biblio 17*, 1987, p. 95-125.

43 Mme de Sévigné, *Correspondance, op. cit.*, lettre du 3 juin 1693, t. III, p. 1007.

ce regard perçant les apparences, dans cette volonté qui commande aux sentiments, dans ce choix délibéré d'une raison toute-puissante, ce qui fera la profondeur des œuvres à venir.

## Mère et gestionnaire de fortune

Devenue comtesse de Lafayette, la jeune femme épouse toutes les causes de son mari, et elle devient rapidement une véritable femme d'affaires, ayant à cœur de défendre les intérêts patrimoniaux de la vieille lignée dans laquelle elle vient d'entrer. Elle se consacre aux interminables procès menés par son mari jusqu'à craindre de ne plus être « bel esprit » :

« Je n'ai plus dans la tête que les sentences, les exploits [*i.e.* actes juridiques], les arrêts, les productions ; je n'écris presque que pour mes affaires, je ne lis que des papiers de chicane, je ne songe non plus ni aux vers, ni à l'italien, ni à l'espagnol, que si je n'en avais jamais ouï parler. Cela étant ainsi, je crois que, quand j'aurais été bel esprit, que je ne le serais plus et que je ne serais qu'un esprit d'affaires. »<sup>44</sup>

Et elle poursuit cette lettre à Ménage en entrant dans le détail de ses affaires, au point qu'à la fin de la lettre, ayant peut-être le sentiment d'avoir abusé de l'amitié de son destinataire, elle reprend un peu de distance vis-à-vis d'elle-même :

« C'est une chose admirable que ce qui fait l'intérêt que [l'on] prend aux affaires. Si celles-ci n'étaient point les miennes, je n'y comprendrais que le haut allemand [*i.e.* rien] et je les sais dans ma tête comme mon Pater et dispute tous les jours contre nos gens d'affaires des choses dont je n'ai nulle connaissance et où mon intérêt seul me donne de la lumière. »

On retrouve au fil de cette lettre le mouvement même de sa tournure d'esprit : la capacité jointe au détachement. Elle sait gérer ses affaires, mais au fond ne s'y consacre que par devoir, parce que « [son] intérêt » l'y oblige. Cette nécessité et cette capacité de gérer des affaires n'étaient d'ailleurs pas si rares parmi les femmes d'un certain rang, que les hasards de la vie pouvaient amener à devoir assumer cette charge : Mme de Sévigné, veuve précoce, ou Mme Fouquet, séparée de son mari, sont d'autres exemples du sens des affaires que pouvaient déployer des dames de haut rang.

Pour Mme de Lafayette, le souci de ses intérêts prit rapidement une forme nouvelle : coup sur coup, en mars 1658 puis en septembre 1659, deux fils naissent de son union avec le comte de Lafayette. L'un comme l'autre, Louis et René-Armand, naissent à Paris et sont baptisés à Saint-Sulpice, là où leurs parents se sont mariés en 1655. C'est qu'après un retour de seize mois en Auvergne, la comtesse et son mari sont revenus en janvier 1658 s'installer à Paris. Après les quelques séjours provinciaux entre 1653 et 1659 (presque deux ans en Anjou, trois ans en tout en Auvergne), la jeune femme ne quittera plus la capitale, d'où des liens

---

<sup>44</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance, op. cit.*, lettre du 3 juillet 1657, p. 899.

conjugaux qui vont se distendre, sans jamais se rompre. En 1661, le comte retournera de manière quasi définitive vers ses fiefs d'origine, et les époux ne se verront plus que lors de brefs retours du comte à Paris. Cette absence presque continue de vie conjugale, la rareté des mentions de son époux au début de sa correspondance puis l'absence complète d'allusion à ce dernier, firent même oublier l'existence du comte de Lafayette : jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la critique a cru que Mme de Lafayette était une veuve, comme son amie Mme de Sévigné<sup>45</sup>. Ce qu'elle finira par être, certes, mais à partir de 1683, soit après vingt-huit ans de mariage. Cette erreur historique prouve indirectement l'indépendance d'esprit et de vie de la comtesse, et combien l'existence d'un mari a finalement peu influé sur sa vie.

On pourrait faire le même constat à l'égard de ses enfants. De même qu'en donnant deux héritiers mâles à son époux et en prenant à cœur de défendre les intérêts de la famille Lafayette, la comtesse avait rempli tous ses devoirs conjugaux, elle a assumé pour ses fils tous les devoirs d'une mère ; mais, à ce qu'on sait, rien que les devoirs. Chez elle, nul débordement d'amour maternel à la manière de son amie Mme de Sévigné. Sa correspondance, pourtant assez fournie pour la période qui concerne la naissance de ses fils, ne les cite guère : elle mentionne qu'on lui a rapporté que son « fils était embelli » en novembre 1658<sup>46</sup>, ce qui permet de comprendre qu'elle a laissé le nourrisson à Paris alors qu'elle est repartie en Auvergne ; elle signale qu'elle est « accouchée très heureusement » en novembre 1659<sup>47</sup>, mais c'est pour donner des nouvelles de sa santé toujours précaire. Il n'était certes pas attendu qu'une grande dame s'occupe personnellement de ses enfants, surtout en bas âge, et l'usage voulait que les premiers soins et l'éducation même soient confiés à des domestiques. De plus, son destinataire principal, l'érudit Ménage, n'attendait certainement pas des confidences sentimentales sur les joies et les soucis de la maternité : cela n'aurait pas convenu à une correspondance certes amicale, mais aussi mondaine et précieuse. Enfin, Mme de Lafayette ne s'est jamais désintéressée de ses enfants : les lettres de la dernière partie de sa vie montrent combien elle se soucie de leur carrière et de leur avancement. Mais là encore, on trouve des devoirs remplis avec exactitude, mais pas de trace de tendresse. Ce manque d'intérêt pour la maternité chez une mère surprend nos attentes (nos stéréotypes ?) et paraît confirmer l'historicité du sentiment maternel qu'Élisabeth Badinter avait mis en évidence<sup>48</sup>. En tout cas, l'œuvre à venir de la comtesse de Lafayette vérifie cette absence d'intérêt pour la

---

45 Il revient au mérite d'un membre de l'Académie française, le comte d'Haussonville, d'avoir établi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que Mme de Lafayette n'était pas la veuve que l'on croyait. Voir Haussonville, *Mme de Lafayette*, Paris, Hachette, 1891, p. 28-31 et p. 216-217.

46 Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 27 novembre 1658, p. 918.

47 *Ibid.*, lettre du 21 novembre 1659, p. 919.

48 Voir *L'Amour en plus*, Paris, Flammarion, 1980.

maternité : ses héroïnes, même mariées, resteront stériles. La seule qui conçoit un enfant (adultérin), c'est la comtesse de Tende, et cela n'est qu'un malheur de plus :

Enfin vers le sixième mois de sa grossesse son corps succomba, la fièvre continue lui prit et elle accoucha par la violence de son mal. Elle eut la consolation de voir son enfant en vie, et d'être assurée qu'il ne pourrait vivre et qu'elle ne donnait pas un héritier illégitime à son mari.

Elle expira elle-même peu de jours après et reçut la mort avec une joie que personne n'a jamais ressentie.<sup>49</sup>

Il y a certes le personnage de Mme de Chartres, mère de la princesse de Clèves, présentée comme une mère attentive, soucieuse de la bonne éducation de sa fille :

Pendant cette absence [de la cour], elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté, elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable.<sup>50</sup>

Mais, malgré cette présentation flatteuse, elle est aussi celle qui, contrairement à ses principes et pour assurer un mariage ambitieux, choisit pour sa fille un époux qu'elle n'aime pas ; celle qui, sur son lit de mort, tient un discours qui laisse peser sur sa fille des exigences toxiques, et qui ne sont pas pour rien dans le cheminement de la princesse vers le refus de l'amour et du monde<sup>51</sup>. Ce personnage, qui est loin de représenter une incarnation émue de la maternité, corrobore ainsi la distance que Mme de Lafayette semble avoir entretenu dans ses relations personnelles.

Ainsi ni le mariage ni la maternité n'ont joué un rôle dominant dans la vie de Mme de Lafayette, et l'on doit constater que la vie domestique et familiale, si déterminante alors dans la destinée féminine, n'a guère occupé sa vie : seules les affaires de famille, plus que la famille elle-même, ont été ses préoccupations.

---

<sup>49</sup> Mme de Lafayette, *La Comtesse de Tende*, op. cit., p. 74.

<sup>50</sup> Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, op. cit., p. 337.

<sup>51</sup> Voir Nathalie Grande « Une peur raisonnable : le refus de la princesse de Clèves », dans *Stratégies de romancières, de Clélie à La Princesse de Clèves*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 100-111.



## Précieuses amitiés

Ce désintérêt contraste avec le souci constant d'avoir une vie intellectuelle riche. Certes, la correspondance qui nous renseigne sur ces années étant, pour l'essentiel de ce qui a été conservé, échangée avec Gilles Ménage, on ne doit pas s'étonner de voir les activités littéraires y prendre tant de place. Mais ce n'est pas le seul indice. Quand Ménage publie en 1655 son édition commentée du poème pastoral du Tasse *L'Aminte*, il remploie en guise de préface et de dédicace la lettre d'éloge en italien datée du 17 janvier 1654 qu'il avait envoyée à sa jeune amie<sup>52</sup>. Et le nom de cette dernière figure explicitement : « *All'illustrissima Signora Maria de la Vergna, mia Signora, padrona colendissima* », de même que dans le sonnet qui suit, écrit à la louange de la « *virtuosissima et bellissima Signoria, la Signoria de la Vergna* »<sup>53</sup>. Dans les œuvres poétiques qu'il fait paraître l'année suivante, en 1656, elle est encore mise à l'honneur avec une longue idylle, poésie bucolique de plus de quatre cents vers intitulée « Le Jardinier », qui lui est dédiée ; Ménage récidive l'année suivante avec une autre idylle, « L'Oiseleur », dédiée à « Madame la comtesse de Lafayette », qui commence par un hommage appuyé :

Merveille de nos jours, adorable Artémise,  
Dont l'esprit sans égal captiva ma franchise,  
Et qui des moindres traits qui partent de vos yeux  
Pouvez assujettir les Hommes et les Dieux :  
Telle qu'aux bords d'Allier la France vous contemple,  
Parmi les Immortels digne d'avoir un temple,  
Telle je fais dessein de vous peindre en mes vers,  
Et vous représenter aux yeux de l'Univers.<sup>54</sup>

Et ce n'est qu'un exemple encore, car d'autres formes poétiques – ballade, dizain, madrigal – sont aussi mises à contribution pour chanter les qualités de la dame. On sait évidemment la part de convention de tels hommages. Il n'empêche que, avant même d'avoir rien publié, la future écrivaine est une figure du microcosme littéraire mondain, dédicataire privilégiée d'un homme aussi galant que savant, qui n'hésite pas à lui demander son avis sur une question de langue ou de traduction, et qui consulte son goût en matière d'écriture. La comtesse, exilée loin de Paris, apprécie de rester grâce à Ménage au cœur de la vie littéraire de son temps :

---

<sup>52</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance*, op. cit., p. 846-849.

<sup>53</sup> Gilles Ménage, *Aminta, favola boscareccia di Torquato Tasso con le annotationi d'Egidio Menagio, accademico della Crusca*, Paris, Augustin Courbé, 1655, n.p.

<sup>54</sup> Gilles Ménage, *L'oiseleur, idylle, à Mme la comtesse de La Fayette*, Paris, A. Vitré, 1657, p. 3.

« me voilà une manière de Mme Laure » lui déclare-t-elle en décembre 1656, faisant allusion à la mythique inspiratrice de Pétrarque, et elle aime à penser que « ceux qui ne [l']ont jamais vue croiront assurément qu'un homme qui fait si bien des vers dans une langue étrangère [l'italien] a trop d'esprit pour les faire à la louange d'une personne qui n'en est pas tout à fait digne »<sup>55</sup>.

Mais si les hommages poétiques de Ménage la flattent, celui-ci ne touche pas son cœur. Elle veut garder « le rang de [sa] première amie » (26 décembre 1656), tout en expliquant clairement l'étendue et les limites de cette amitié :

« Je suis fort aise que la petitesse de vos lettres vienne du défaut de matière et non pas du manque d'amitié. Je me fie si fort à ce que vous me dites de la vôtre que je suis persuadée qu'elle est toujours très grande. Je ne suis pas fâchée même qu'elle ressemble un peu à celle que vous aviez pour moi entre Trappes et Montfort [allusion à leur voyage dans le même carrosse vers Angers]. Cette sorte d'amitié-là est bonne en absence parce qu'elle est aussi vive qu'il faut pour que la séparation ne la fasse pas devenir languissante comme l'amitié simple a accoutumé de devenir quand on ne se voit point. »<sup>56</sup>

Cette distinction entre les variantes possibles de l'amitié montre combien Mme de Lafayette a médité la carte du pays de Tendre, publiée dans le premier volume de *Clélie* (1654). La célèbre Carte de Tendre symbolise et incarne l'analyse des sentiments que veut mettre en place la Précieuse Madeleine de Scudéry. Dans la fiction, c'est Clélie qui, pour répondre à la question du galant Herminius sur les progrès qu'il fait dans son cœur, dessine la carte d'un pays imaginaire, le royaume de Tendre, dont chaque lieu symbolise une étape dans le voyage qui mène, ou non, à la possession de son cœur. Cette cartographie allégorique du royaume des sentiments montre différents chemins qui vont de la ville de Nouvelle-Amitié aux trois villes de Tendre (Tendre-sur-Estime, Tendre-sur-Reconnaissance et Tendre-sur-Inclination), en passant par les localités de Billets-Doux, Sincérité, Respect ou Petits-Soins... Mais si l'on s'égaré en allant par Indiscrétion, Négligence ou Méchanceté, on fait alors naufrage dans le lac d'Indifférence ou la mer d'Inimitié. L'amour, exclu du territoire de Tendre, se trouve relégué sur des Terres inconnues, au-delà de la Mer dangereuse que refusent de franchir les Précieuses. Mme de Lafayette, comme Mlle de Scudéry, choisit donc de profiter des plaisirs et des bénéfices d'une « amitié tendre », mais sans jamais vouloir aller au-delà. Cela satisfaisait-il Ménage ? À distance sans doute ; mais quand Mme de Lafayette va revenir vivre à Paris sans son mari, et qu'il lui servira de chevalier servant attitré pour l'accompagner dans le monde, elle a dû lui répéter les limites qu'elle avait fixées :

---

<sup>55</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 12 décembre 1656, p. 883.

<sup>56</sup> *Ibid.*, lettre du 12 octobre 1656, p. 880.

« Prenez bien garde que nous ne nous brouillions en vérité. Je ne crois pas aux enchantements, mais je crois aux tournements de cervelle. »<sup>57</sup>

Ce retour à Paris est l'occasion pour elle de reprendre sa place dans le microcosme littéraire mondain, qui ne l'a pas oubliée, grâce à Ménage en particulier. Différents témoignages en attestent. Des voyageurs hollandais, les frères Villers, vont lui rendre visite le 4 janvier 1658, et expliquent dans leur journal de voyage :

C'est une femme de grand esprit et de grande réputation, où une fois du jour on voit la plupart des polis et des biendisants de cette ville. Elle a été fort estimée, lorsqu'elle était fille, et qu'on la nommait mademoiselle de La Vergne, et elle ne l'est pas moins à présent qu'elle est mariée. Enfin c'est une des précieuses du plus haut rang et de la plus haute volée.<sup>58</sup>

Antoine Baudeau de Somaize, auteur du *Grand Dictionnaire des précieuses* (1661), lui consacre un article sous le nom de « Féliciane » :

Féliciane est une Précieuse aimable, jeune et spirituelle, d'un esprit enjoué, d'un abord agréable ; elle est civile, obligeante, et un peu railleuse ; mais elle raille de si bonne grâce, qu'elle se fait aimer de ceux qu'elle traite le plus mal, ou du moins qu'elle ne s'en fait pas haïr. Elle écrit bien en prose, comme il est aisé de voir par le portrait qu'elle a fait de Sophronie, dont elle est intime amie. Elle loge en la petite Athènes.<sup>59</sup>

Précieuse en vue, par son salon, par ses fréquentations, par sa culture, Mme de Lafayette fait en effet partie du petit nombre de personnes que la duchesse de Montpensier (1627-1693), cousine germaine de Louis XIV plus connue sous le nom de la « Grande Mademoiselle », sollicite pour participer à un recueil de portraits littéraires qu'elle compose, sur le modèle des portraits à clefs qui parsèment *Clélie*, le roman de Madeleine de Scudéry. C'est le premier texte publié de la comtesse de Lafayette, le seul qu'elle a signé, et elle le consacre à la marquise de Sévigné. C'est « sous le nom d'un inconnu » c'est-à-dire en adoptant une voix masculine fictive, que la comtesse choisit de célébrer la marquise. Tout en rendant hommage à l'esprit brillant de Mme de Sévigné, comme le genre le lui impose, Mme de Lafayette trouve le moyen de signifier leur attachement réciproque :

Enfin la joie est l'état véritable de votre âme, et le chagrin vous est plus contraire qu'à personne du monde. Vous êtes naturellement tendre et passionnée, mais à la honte de notre sexe, cette tendresse nous a été inutile, et vous l'avez renfermée dans le vôtre, en la donnant à Mme de Lafayette.<sup>60</sup>

En feignant un dépit masculin devant le désintérêt de la marquise vis-à-vis des hommes (« à la honte de notre sexe... »), la comtesse ose dire comment la force d'une amitié féminine peut

<sup>57</sup> *Ibid.*, lettre non datée, p. 1093.

<sup>58</sup> Philippe de Villers, *Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658*, éd. A. P. Faugère, Paris, Librairie Benjamin Duprat, 1862, p. 372-373.

<sup>59</sup> Antoine Baudeau de Somaize, *Le Grand Dictionnaire des Précieuses*, Paris, J. Ribou, 1661, t. I, p. 177. « Sophronie » désigne Mme de Sévigné, et « la petite Athènes » Paris.

<sup>60</sup> Mme de Lafayette, « Portrait de Mme la marquise de Sévigné, par Mme la comtesse de Lafayette, sous le nom d'un inconnu », *op. cit.*, p. 4.

supplanter la séduction masculine, et va même jusqu'à se citer comme objet de cette préférence. On est surpris par l'audace de cette déclaration publique d'amitié ; elle peut se comprendre dans le contexte précieux de la valorisation de l'« amitié tendre », où les liens amicaux idéaux acquièrent la force et la profondeur d'une relation amoureuse, voire peuvent la dépasser. Cette amitié entre les deux femmes a commencé dès leur rencontre, rendue possible par le remariage de la veuve de Marc Pioche de La Vergne avec Renaud-René de Sévigné. La jeune Mlle de La Vergne trouve alors dans la jolie veuve du marquis de Sévigné, son aînée de huit ans, un objet d'admiration, un modèle, et comme une sœur aînée. Jamais cette amitié entre les deux plus grandes écrivaines du XVII<sup>e</sup> siècle ne se démentira leur vie durant : leur correspondance, partiellement conservée, en atteste avec abondance. Lorsqu'elle revient à Paris après son mariage, jeune femme libre de décider où elle s'installera, c'est près de la marquise que Mme de Lafayette veut trouver un logement à louer<sup>61</sup>. Et quand, à la fin de vie, elle lui écrit, c'est pour son amie que la comtesse a les mots les plus tendres, les plus éloquents, et ce jusqu'à la dernière phrase de la dernière lettre qu'elle lui adresse :

« Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée. »<sup>62</sup>

---

61 Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 17 juillet 1657, p. 902.

62 *Ibid.*, lettre du 24 janvier 1692, p. 1092.

## ***La Princesse de Montpensier, coup d'essai et coup de maître***

Mme de Lafayette, de retour à Paris, va fréquenter le grand monde, non pas, telle sa mère, comme dame attachée au service d'une plus grande dame, mais comme grande dame elle-même : son titre nobiliaire récent, joint à ses relations anciennes, lui ouvre les portes des lieux les plus prestigieux, hôtels particuliers aristocratiques aussi bien que cour royale. Elle découvre alors de plus près les intrigues qui nouent ensemble les différents intérêts et agitent le cœur des grands nobles. Tout en s'occupant avec assiduité de ses procès, elle continue à fréquenter Ménage, à lire, à s'instruire, et... à écrire. Cette fois, il ne s'agit plus du portrait d'une amie, composé dans le cadre d'un projet littéraire porté par une princesse, mais d'une première fiction, un court récit mettant en scène des personnages historiques aux prises avec leurs passions : *La Princesse de Montpensier* sort des presses le 20 août 1662, selon la date qui figure sur l'achevé d'imprimer.

Si la littérature fait partie des pratiques de salon, au sens où on aime à y entendre des vers, à y discuter de points de style, à y pratiquer des jeux en lien avec la langue ou avec la culture, ou à y critiquer les dernières nouveautés, il n'est cependant pas facile d'assumer la pratique d'une écriture de fiction pour une grande dame, ce qui explique pourquoi Mme de Lafayette a refusé d'endosser la responsabilité d'auteur. Le déficit de prestige littéraire d'un genre encore mal considéré, même s'il faisait déjà les délices des lecteurs et si sa poétique commence à intéresser les critiques, explique sans doute pourquoi la romancière débutante a cherché à dissimuler sa signature<sup>63</sup>. La première mention qu'elle fait de *La Princesse de Montpensier*, dans une lettre à Ménage datée de juin ou juillet, signale ainsi que l'œuvre lui a échappé involontairement et consiste à essayer de déjouer toute attribution :

« Cet honnête Ferrarais qui était à moi [*i.e.* un domestique] m'a dérobé une copie de *La Princesse de Montpensier* et l'a donnée à vingt personnes. Elle court le monde mais par bonheur ce n'est pas sous mon nom. Je vous conjure si vous en entendez parler de faire bien comme si vous ne l'aviez jamais vue et de nier qu'elle vienne de moi si par hasard on le disait. »<sup>64</sup>

On pourrait être tenté de penser que cette opportune fuite, qui dispense l'autrice de reconnaître son désir d'être publiée, s'apparente à une mise en scène savamment préparée. Cependant, dans la mesure où la lettre s'adresse Ménage, ami de confiance et conseiller

---

<sup>63</sup> Signer était plus facile pour une femme quant il s'agissait de poésie ou de spiritualité. Voir, par exemple, la page de titre du *Recueil de pièces galantes, en prose et en vers, de Madame la comtesse de La Suze et de Monsieur Pellisson*, Paris, Gabriel Quinet, 1664.

<sup>64</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance, op. cit.*, lettre de juin ou juillet 1662, p. 930.

littéraire, il est plus simple de penser que le manuscrit lui a véritablement échappé<sup>65</sup>. En tout cas, elle persiste dans cette tactique de dénégation car, quand elle apprend quelques mois plus tard que Pierre-Daniel Huet (1630-1721), éminent érudit et ami intime auquel elle a confié un exemplaire imprimé en cadeau pour sa sœur, le lui aurait transmis en la désignant, elle s'insurge :

« Je vous avais bien donné une *Princesse de Montpensier* pour Araminte [nom précieux de Suzanne-Augustine Huet], mais je ne vous l'avais pas donnée pour lui donner comme une de mes œuvres ; elle croira que je suis un vrai auteur de profession de donner comme cela de mes livres. Je vous prie, raccommodez un peu ce que cette imagina[tive] pourrait avoir gâté à l'opinion que je souhaite qu'elle ait de moi. »<sup>66</sup>

Visiblement, aussi surprenant que cela puisse paraître de nos jours, Mme de Lafayette ne tenait vraiment pas à être considérée comme « auteur de profession ».

Par ailleurs, une autre implication de la lettre à Ménage l'invitant à démentir son auctorialité, c'est que Ménage était pour sa part bien informé de l'existence de ce manuscrit. Comme on est à ce moment-là, suivant la datation de la lettre, à deux mois de la publication effective (l'achevé d'imprimer date du 20 août 1662), cela laisse à penser que Ménage a aidé Mme de Lafayette dans la préparation de l'ouvrage, par exemple pour des corrections stylistiques en vue de l'impression : préparaient-ils ensemble un manuscrit définitif en vue de son édition au moment où cette copie a échappé ? Ou bien Ménage est-il intervenu directement sur le texte de Mme de Lafayette ? En tout cas, les comparaisons des variantes entre manuscrits conservés (aucun de la main de Mme de Lafayette) et texte imprimé mettent en évidence la recherche d'une plus grande clarté (phrases longues coupées, ajouts de circonstances qui font disparaître les ellipses), d'une plus grande précision (mention des noms et lieux au lieu des pronoms et termes génériques) et d'un gommage des intensifs et adjectifs décrivant un état émotionnel. En somme, une réécriture plus classique où la recherche de la clarté et de la fluidité estompe certains effets au profit d'un texte plus « poli »<sup>67</sup>.

Ce qu'on sait en revanche par les quelques lettres conservées de cette période, c'est que Mme de Lafayette s'est servi du truchement de Ménage pour ses rapports avec les libraires : elle réclame par son intermédiaire des exemplaires, certains déjà reliés<sup>68</sup> ; elle signale une

---

<sup>65</sup> On pourrait encore imaginer qu'elle chercherait à tromper Ménage, qui aurait été réticent à voir son « élève » publier, et qu'il s'agirait pour elle de le contourner ? Rien non plus ne vient étayer cette spéculation.

<sup>66</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 15 octobre 1662, p. 934.

<sup>67</sup> Nous suivons ici les analyses de Camille Esmein-Sarrazin dans sa récente édition, *op. cit.*, p. 1211-1213. Ces observations ont d'ailleurs amené l'éditrice à privilégier une version manuscrite au détriment de la source imprimée, contrairement à l'usage généralement en vigueur.

<sup>68</sup> Il était d'usage d'acheter le texte imprimé sans reliure, laquelle était ensuite confiée à un artisan qui pouvait répondre à toutes les demandes individuelles des acheteurs (choix du cuir, couleur, choix des ornements, dont un éventuel blason, etc.). Voir Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettres datées d'août et septembre 1662, p. 932.

faute<sup>69</sup>. Il y a de fait une grande différence de nature entre la circulation mondaine d'une copie manuscrite, chose assez fréquente à l'époque, au moins pour la poésie, et la publication d'une œuvre imprimée. On ne sait pas si Mme de Lafayette avait dès l'origine l'intention de publier, ou si elle y a été amenée par les circonstances. Le privilège du roi, c'est à dire le document officiel stipulant que le livre a bien reçu du roi le droit d'être imprimé et assurant aussi au libraire un monopole sur sa diffusion pour une période donnée, reste silencieux sur l'origine du manuscrit : le libraire, Augustin Courbé, « aurait recouvert [sic] un livre, intitulé *La Princesse de Montpensier*, laquelle il désirerait faire imprimer »<sup>70</sup>. Il est vraisemblable que c'est Ménage qui a transmis le manuscrit à Courbé et qu'il a continué à se charger des relations commerciales avec les libraires<sup>71</sup>.

Il est clair qu'une pratique trop sérieuse de l'écriture, pensée comme une occupation centrale dans la vie, susceptible d'impliquer des relations commerciales avec des libraires, et et non comme un loisir mondain, restant réservé à la sphère privée et n'impliquant pas de publication, semble malséante à la grande dame que Mme de Lafayette est devenue<sup>72</sup>. De plus, la réputation d'être autrice, par le soupçon de pédantisme qu'elle implique<sup>73</sup>, fait courir le risque de passer pour une « femme savante », ce qui n'apparaît pas comme valorisant dans l'état des mentalités de l'époque, comme *Les Femmes savantes* de Molière (1672) le démontrent<sup>74</sup>. Enfin, le genre de la narration romanesque, parce qu'il met en scène des passions amoureuses, encourt le reproche de manquer de moralité parce qu'il inciterait par la peinture des passions à des comportements que la morale chrétienne réprouve. Mme de Lafayette, parce qu'elle était une comtesse, et une femme tenant à sa bonne réputation dans le monde, avait donc de bonnes raisons de ne pas vouloir endosser le statut d'auteur.

Pour autant, elle est loin de se désintéresser de son œuvre : « J'ai [...] bien envie de voir mes œuvres sortant de la presse », écrit-elle à Ménage le 17 août 1662, employant un

---

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Le privilège figure dans l'édition originale dans les pages non-numérotées entre l'avis au lecteur et le début du texte. Il est accordé à Augustin Courbé, mais il est précisé que ce dernier a cédé son droit à Thomas Jolly et Louis Billaine. Voir *La Princesse de Montpensier*, Paris, Thomas Jolly, 1662, n.p.

<sup>71</sup> La plupart des auteurs de noble origine ne cherchaient pas à percevoir des droits financiers et acceptaient d'être « payés » sous forme d'exemplaires qu'ils pouvaient distribuer auprès de leurs cercles. Quant à l'avis au lecteur, qui précède le texte dès la première édition, on peut y voir la main du libraire, sans doute soucieux de désamorcer d'éventuels ennuis que pouvait lui valoir le fait d'utiliser un nom illustre, et toujours porté, dans une intrigue prétendant à une certaine historicité. D'où le soulignement du fait qu'il s'agit bien d'« aventures inventées à plaisir ».

<sup>72</sup> De ce point de vue, la situation n'est pas sensiblement différente pour les nobles masculins.

<sup>73</sup> Certes, la fiction romanesque ne relève pas des genres doctes, mais écrire et publier suffisent à impliquer un ethos savant.

<sup>74</sup> On pourrait toutefois nuancer : les milieux mondains et galants acceptent plus volontiers les autrices, et les valorisent parfois ; revers de la médaille, cette position reste celle d'une certaine élite sociale et s'oppose à l'usage dominant.

pluriel emphatique<sup>75</sup>. Et si Ménage a travaillé pour relire et amender le texte, pour en ôter certaines scories stylistiques, au point que Mme de Lafayette va jusqu'à parler de « notre Princesse » en s'adressant à lui<sup>76</sup>, il est clair pour autant qu'elle se considère comme l'autrice, et peut-être de manière si affirmée vis-à-vis de l'obligé Ménage que cela a pu chagriner ce dernier, lui qui lui reproche de manquer de « reconnaissance »<sup>77</sup> envers ses bons offices. Car, si on a pu remettre en cause l'attribution à Mme de Lafayette de ses œuvres<sup>78</sup>, *La Princesse de Montpensier* déjoue toute querelle d'attribution par l'originalité de son écriture, qui manifeste qu'une nouvelle forme littéraire est éclos, qu'on va appeler la « nouvelle historique ». Les trente pages qui composent le texte marquent en effet un tournant dans l'histoire de la fiction romanesque. Abandonnant le modèle du roman long, qui multipliait les intrigues par une construction complexe et qui célébrait les aventures et les amours de héros idéaux autant qu'idéalistes, la nouvelle historique se focalise sur une intrigue amoureuse vouée à l'échec au milieu d'événements historiques récents et de personnages bien connus du lecteur.

Certes, des nouvelles insérant des intrigues amoureuses dans un contexte vraisemblable existaient déjà – on peut penser par exemple à *L'Heptaméron* (1559) de Marguerite de Navarre, aux *Nouvelles françaises* (1623) de Charles Sorel ou encore aux *Nouvelles françaises ou les Divertissements de la princesse Aurélie* (1656-57) de Segrais) – mais Mme de Lafayette innove par la précision du cadre historique et par la combinaison étroites des affaires politiques et des affaires de cœur. La vision pessimiste de l'histoire comme terrain de jeu des passions des Grands, qu'elle partage avec Saint-Réal (*De l'usage de l'histoire*, 1671), alliée à la recherche d'un romanesque vraisemblable, l'amène à mettre les passions au cœur des événements politiques et à créer des personnages aux consciences troublées.

Rappelons l'intrigue. Sous le règne de Charles IX, pendant les troubles que causent les guerres de religion, la fille unique du marquis de Mézières est promise au duc du Maine, cadet du duc de Guise. Mais un changement d'alliance politique rompt cet engagement, et la jeune femme doit se résoudre à épouser le prince de Montpensier, qu'elle n'aime pas. Après son mariage elle se retire à Champigny, loin des troubles de la guerre civile, en compagnie de Chabannes, meilleur ami de son mari qui devient vite son confident, et son amoureux transi. Après deux années de séparation due à la guerre, le prince retrouve sa femme qu'il n'a quasi jamais vue et Chabannes se dévoue pour faire de ces retrouvailles une réussite ; mais la guerre

<sup>75</sup> Voir Mme de Lafayette, *Correspondance*, op. cit., lettre du 17 août 1662, p. 931.

<sup>76</sup> *Ibid.*, lettre de fin août 1662, p. 931.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Voir Geneviève Mouligneau, *Madame de Lafayette, romancière?*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1980.



sépare à nouveau les époux. C'est alors qu'une rencontre fortuite avec le duc de Guise rallume des feux anciens : Guise mène une cour secrète auprès de la princesse, malgré la jalousie de son mari, et elle n'y est pas indifférente. La paix permet aux amants en puissance de se revoir souvent, ce que remarque le mari jaloux, qui renvoie sa femme à Champigny. La princesse utilise alors Chabannes pour entretenir une correspondance secrète avec Guise, et même pour organiser un rendez-vous nocturne au château ; mais le mari survient inopinément, et Chabannes couvre la fuite de Guise pour épargner la princesse. Le prince reste désorienté et désespéré par la trahison de sa femme et de son ami Chabannes, qui trouve bientôt la mort lors de la Saint-Barthélemy. Guise se consolera assez vite, tandis que la princesse mourra de chagrin.

Si Mme de Lafayette marque l'histoire de la littérature dès cette première nouvelle, c'est parce que ce récit réalise les souhaits d'un public qui ne trouvait plus son compte dans les invraisemblances du romanesque héroïque qui avait fait les délices du premier XVII<sup>e</sup> siècle. Le choix d'un cadre historique à la fois précis et proche, la France du XVI<sup>e</sup> siècle, permet d'évoquer un passé sur lequel le présent est enté, un passé qui tend au présent un miroir, à la fois modèle et repoussoir. La lecture attentive des historiens<sup>79</sup>, tout en assurant la vraisemblance historique, sert surtout à développer les motifs passionnels, à montrer leur insertion dans le cours des événements. Les événements militaires ou diplomatiques ne sont en effet pas absents, mais prennent sens en s'inscrivant dans les motivations humaines, en fournissant des explications affectives aux desseins, décisions et comportements des personnages historiques. Sans négliger l'importance du contexte socio-historique dont les personnages sont à la fois acteurs (en tout cas les hommes) et victimes (plutôt les femmes), le cheminement narratif évolue : il n'apparaît plus seulement lié à des coups du sort spectaculaires mais surtout à l'intériorisation de l'action dans la psyché des personnages ; et quand des événements proprement politiques interviennent, c'est encore leurs mobiles et leurs retentissements émotionnels qui sont mis en valeur. Enfin, la sobriété volontaire du style vient souligner le pathétique de l'intrigue par une écriture souvent sèche, aux tournures rapides. Ce coup d'essai de la naissante écrivaine est ainsi considéré comme le prototype d'une écriture nouvelle, appelée à de multiples déclinaisons. Dans les décennies qui suivent, on voit se multiplier les récits brefs et historiques qui reprennent à leur compte la formule sobre et concise mise au point par Mme de Lafayette, au point qu'on a fait de son écriture le modèle de la narration classique. Cette nouvelle manière d'écrire répondait visiblement à une attente du public, comme le prouve son succès : la nouvelle est rééditée cinq fois au XVII<sup>e</sup> siècle,

---

79 Voir à cet égard les riches annexes que fournit l'édition de Camille Esmein-Sarrazin.

toujours de manière anonyme<sup>80</sup>. Comme l'a écrit l'abbé Henri de Montfaucon de Villars dans son traité *De la délicatesse* (1671) :

Avez-vous lu *La Princesse de Montpensier*, c'est un petit chef-d'œuvre, il a réussi admirablement, et on le lira toujours avec plaisir, parce qu'une grande partie des faiblesses du cœur y sont excellemment ménagées.<sup>81</sup>

C'est sans doute à la même époque, au début des années 1660, qu'est composée *La Comtesse de Tende*, nouvelle historique publiée anonymement en 1718, et republiée en 1724 avec le nom de la comtesse de Lafayette. On a longtemps pensé que ce bref texte (une dizaine de pages) relevait d'un pastiche, d'une écriture « à la manière de » ; mais la critique actuelle penche plutôt en faveur de l'attribution à la comtesse en raison de la proximité de style entre ce texte et les deux *Princesses*, sans qu'on sache de quelle année daterait ce texte, pourquoi il n'a jamais été publié du vivant de l'autrice, ni comment il est parvenu de manière posthume à publication dans le *Nouveau Mercure*. *La Comtesse de Tende* raconte l'histoire de Clarisse Strozzi, mariée fort jeune à un homme d'abord indifférent puis jaloux, mais jamais tendre avec elle. C'est pourquoi elle s'éprend du chevalier de Navarre, dont elle accepte l'avantageux mariage avec sa meilleure amie, la princesse de Neufchâtel, sans renoncer à l'avoir pour amant. Enceinte, elle espère cacher sa grossesse en se réconciliant avec son époux, quand l'annonce de la mort de son amant lors d'une campagne militaire vient l'anéantir. Désespérée, elle avoue sa trahison à son impitoyable mari, qui pour « empêcher l'éclat de [s]a honte » diffère une vengeance qu'il annonce néanmoins. Elle meurt avant la fin de sa grossesse, accouchant avant terme avec « la consolation de voir son enfant en vie, et d'être assurée qu'il ne pourrait vivre et qu'elle ne donnait pas un héritier illégitime à son mari »<sup>82</sup>. Comme on le voit, si des rapprochements sont possibles, en particulier dans le choix d'une écriture descriptive, très factuelle, sans ornement, et dans la recherche d'une narration vraisemblable, cependant des différences sont à signaler : le cadre historique, moins référentiel, ne sert pas à faire avancer la fiction ; des libertés sont prises par rapport aux sources historiques ; l'héroïne cède au désir amoureux et se compromet dans un double adultère, alors que la princesse de Montpensier évite la faute, à son corps défendant, par l'arrivée inopportune du mari. Quoi qu'il en soit, *La Comtesse de Tende*, par l'extrême concentration du récit autour des erreurs et des malheurs qui affectent la vie de l'héroïne

---

<sup>80</sup> Edme Boursault (1638-1701), dramaturge mais également auteur d'une nouvelle historique très réussie, *Le Prince de Condé* (1675), se serait inspiré de cette nouvelle pour *Germanicus*, une tragédie romaine jouée au Théâtre du Marais en 1673. On peut encore noter que Boursault écrivit aussi une tragédie sur *Marie Stuart* (1684), personnage historique certes mais aussi présent dans *La Princesse de Clèves* en tant que « reine dauphine ». Voir Edme Boursault, *Treize Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*, éd. Bernard Bray, Paris, Desjonquères, 1994, p. 38.

<sup>81</sup> Cité dans Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 57.

<sup>82</sup> Mme de Lafayette, *La Comtesse de Tende*, dans *Œuvres complètes*, op. cit., p. 74.

éponyme, permet de mieux cerner ce qui fait sans doute le secret du succès des ouvrages de Mme de Lafayette : épurer les intrigues de tout romanesque pour mieux retrouver le romanesque au cœur des personnages. Devenue attentive aux faiblesses du cœur, la romancière va trouver autour d'elle de quoi alimenter son étude.

## Histoire d'une autre princesse malheureuse

C'est aussi au moment de son retour à Paris comme comtesse de Lafayette, moment où elle a découvert les salons parisiens les plus prestigieux, que la jeune femme a rencontré Henriette d'Angleterre, avec qui elle va nouer une amitié durable, et à laquelle elle va consacrer un récit biographique dont la trame suit les bonheurs et les malheurs de la princesse, laissant un témoignage de première main sur les péripéties de sa vie. L'idée d'un tel récit ne vient pas d'elle, c'est la princesse elle-même qui lui a demandé de mettre sa plume à son service :

[...] Un jour qu'elle me faisait le récit de quelque circonstance extraordinaire de sa passion [celle du comte de Guiche] pour elle, « ne trouvez-vous pas (dit-elle) que [si] tout ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation étaient écrites, cela composerait une jolie Histoire. Vous écrivez bien, ajouta-t-elle ; écrivez, je vous fournirai de bons Mémoires » ; j'entrai avec plaisir dans cette pensée [...].<sup>83</sup>

Si le début de la rédaction est clairement daté de 1664, ainsi que le texte l'indique, Mme de Lafayette le remit plusieurs fois sur le métier, au gré des confidences d'Henriette et des circonstances de sa vie, d'où une succession de temporalités très différentes : un préambule à la première personne où Mme de Lafayette raconte les circonstances de la composition du texte ; un second temps consacré à la situation à la cour avant l'arrivée de la princesse, avec une focalisation sur les amours de jeunesse de Louis XIV ; un troisième mouvement centré sur les intrigues galantes et les manigances qui agitent l'entourage de Madame ; enfin, un dernier moment entièrement centré sur le récit de la mort brutale de la princesse, et tout aussi pathétique que la grandiose évocation laissée par Bossuet dans ses *Oraisons funèbres*<sup>84</sup>. Cependant, la comtesse préféra ne pas faire imprimer ce texte, sans doute par respect pour sa défunte amie, et peut-être aussi par précaution politique : conter les amours des Grands peut entraîner bien des déboires comme l'a appris à ses dépens Roger de Bussy-Rabutin (1618-1693), embastillé puis condamné à se vivre retiré sur ses terres bourguignonnes pour avoir écrit *L'Histoire amoureuse des Gaules*, où il conte avec verve et sans hypocrisie des intrigues galantes impliquant quelques Grands du royaume. Quoi qu'il en soit, le texte ne sera publié qu'en 1720 sous le titre *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre première femme de Philippe de France duc d'Orléans. Par Dame Marie de La Vergne, Comtesse de La Fayette*

---

<sup>83</sup> Mme de Lafayette, *Histoire de la mort d'Henriette d'Angleterre*, dans *Œuvres complètes*, op. cit., p. 716.

<sup>84</sup> Jacques-Bénigne Bossuet, « Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre », dans *Oraisons funèbres*, éd. Jacques Truchet, Paris, Classiques Garnier, 1987, p. 161-189.

chez Michel Charles Le Cène, libraire à Amsterdam. On ne sait pas comment le manuscrit a pu arriver entre les mains d'un libraire hollandais, et cela a suscité une querelle d'attribution<sup>85</sup>.

Dans le préambule à la première personne qui ouvre *L'Histoire de la mort d'Henriette d'Angleterre*, Mme de Lafayette prétend avoir connu la princesse dès son plus jeune âge, ce qui est peu crédible. Il n'empêche qu'elles se rencontrèrent jeunes et devinrent rapidement très amies. Henriette-Anne d'Angleterre (1644-1670), fille d'Henriette-Marie de France (1609-1669) – elle-même troisième fille d'Henri IV et de Marie de Médicis – et de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre (1625-1649), a suivi sa mère dans son exil en France après que la première révolution anglaise a jugé pour haute trahison le roi son père et l'a condamné et exécuté en janvier 1649. Confiée au couvent de la Visitation de Chaillot, la jeune princesse a pu y rencontrer la comtesse de Lafayette, venant pour sa part rendre des visites de famille à Louise-Angélique de Lafayette, sa belle-sœur, mère supérieure de ce couvent depuis 1657. La mère Angélique (1618-1665) est un personnage romanesque : jeune fille remarquée pour sa beauté et sa douceur par le roi Louis XIII, elle a refusé de se soumettre aux injonctions de Richelieu qui voulait utiliser son influence sur le roi : cette favorite (platonique) a préféré la vocation religieuse aux intrigues de cour, et est entrée en 1637 chez les Visitandines<sup>86</sup>. C'est donc sous les auspices de cette personnalité forcément fascinante que se rencontrent les jeunes femmes, comme le raconte Mme de Lafayette :

[...] Comme j'allais souvent dans son Couvent [celui de la mère Angélique de Lafayette] j'y vis la jeune Princesse d'Angleterre dont l'esprit et le mérite me charmèrent : cette connaissance me donna l'honneur de sa familiarité, en sorte que quand elle fut mariée, j'eus toutes les entrées particulières chez elle, et quoique je fusse plus âgée de dix ans, elle me témoigna jusques à la mort beaucoup de goût et de bonté.<sup>87</sup>

Lorsque Mme de Lafayette la rencontre, la jeune fille n'est encore que la fille d'un roi décapité, d'une reine exilée, une pauvre princesse issue d'une dynastie, les Stuarts, dont on pense qu'elle est désormais vouée à l'oubli, et qui vit chichement auprès de sa mère, sans être invitée à participer aux fastes de la cour. Mais, en 1660, tout change : son frère aîné, Charles, rentre en Angleterre en mai, négocie avec le Parlement son retour sur le trône et est couronné le 23 avril 1661 en l'abbaye de Westminster sous le nom de Charles II. Celle qui n'intéressait personne devient alors une princesse à marier et une alliance désirable. Louis XIV ne laisse pas passer l'occasion de marier son frère cadet, Philippe d'Orléans, « Monsieur » (1640-

---

85 Voir Geneviève Mouligneau, *Madame de Lafayette, historienne?*, Bruxelles, Palais des Académies, 1990, ainsi que la mise au point par Camille Esmein-Sarrazin dans Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1372-1376 et p.1391-1401.

86 Ces circonstances sont rappelées dans l'incipit de *L'Histoire de la mort d'Henriette d'Angleterre*, op. cit., p. 715-716.

87 *Ibid.*, p. 716.

1701), dont l'homosexualité notoire fut ainsi dissimulée sous le manteau du mariage. Comme l'écrit Mme de Lafayette avec son art consommé du sous-entendu :

Monsieur alla au-devant d'elle [Henriette] avec tout le soin imaginable, et continua jusques à son mariage, à lui rendre mille devoirs auxquels il ne manquait que l'amour, mais le miracle d'enflammer le cœur de ce Prince, n'était réservé à aucune femme du monde.<sup>88</sup>

Mais si celle qu'on appelle désormais « Madame » ne trouve pas dans son mariage les bonheurs qu'elle pouvait espérer, elle n'en rencontre pas moins de nombreux succès : « Ce fut alors que toute la France se trouva chez elle, tous les hommes ne pensaient qu'à lui faire la Cour et toutes les femmes qu'à lui plaire [...] »<sup>89</sup> Et le récit fait le détail de quelques intrigues : comment Louis XIV est tellement charmé par sa belle-sœur que son frère Monsieur et la reine-mère se fâchent ; comment il décide de feindre de s'attacher à une fille d'honneur de la reine, Mlle de La Vallière, pour faire taire les rumeurs, et comment cette feinte se transforme en véritable amour ; comment le comte de Guiche, longtemps favori de Monsieur, se met à faire à la cour à sa femme ; comment Fouquet est disgracié ; comment des lettres compromettantes s'échangent et s'égarerent ; comment, à défaut d'amour, Monsieur poursuit Madame d'une jalousie malade ; etc. L'attention est particulièrement portée sur les intrigues galantes qui animent les différentes coteries et président aux haines durables aussi bien qu'aux stratégies politiques de ce tout petit monde qu'est la cour de France. Ces pages confirment l'intérêt de Mme de Lafayette pour la description et l'analyse de la cour comme milieu sociopolitique mais aussi comme modèle des interactions humaines : elles offrent aux lecteurs et lectrices du temps une forme de compréhension des sphères du pouvoir, sans que l'analyse politique se distingue de l'analyse psychologique et passionnel. On ne sait plus vraiment si le récit historique sert à dévoiler les intrigues galantes, ou si les intrigues galantes dévoilent le sens de l'histoire.

Raconter des « galanteries » s'inscrivant dans un univers référentiel historique, c'est justement ce qui fait le cœur des deux nouvelles historiques<sup>90</sup> de Mme de Lafayette, *La Princesse de Montpensier* (1662) et *La Princesse de Clèves* (1678). Le mot de « galanterie » mérite donc qu'on s'y attarde, car son sens a sensiblement évolué depuis l'époque de son plus grand succès, au XVII<sup>e</sup> siècle : si aujourd'hui la galanterie ne désigne plus qu'une politesse attentionnée, parfois jugée surannée, voire sexiste, à l'égard des femmes, à l'époque de Mme

---

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 729.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 730.

<sup>90</sup> Même si aujourd'hui le principal critère pour distinguer roman et nouvelle tient à la longueur, au XVII<sup>e</sup> siècle, on peut les distinguer par biens d'autres critères (invraisemblance/vraisemblance de l'intrigue ; structure complexe/structure simple ; multiplicité des rebondissements/ linéarité de l'intrigue ; personnages stylisés et souvent idéalisés/personnages vraisemblables ; exotisme spatio-temporel/ proximité spatio-temporelle ; etc.). C'est pourquoi, afin d'utiliser une terminologie en adéquation avec les pratiques de l'époque, nous appelons nouvelle *La Princesse de Clèves* tout comme *La Princesse de Montpensier*.

de Lafayette, elle prend la dimension d'un art de vivre fondé sur des valeurs éthiques et manifesté par des goûts esthétiques. Du point de vue éthique, la galanterie s'inscrit dans la continuité de « l'honnêteté », cette politesse des mœurs qui veut que l'individu prouve sa qualité morale par sa manière agréable de vivre en société, le galant homme ayant, en plus de l'honnête homme, la particularité de donner systématiquement aux femmes la préséance, tant sur le plan des codes du savoir-vivre qu'en matière de jugement. Sur le plan esthétique, la galanterie se manifeste par un art qui jamais ne pèse ni ne pose. Fidèle au sémantisme du jeu présent dans son étymologie, l'art galant veut plaire en société mais sans chercher à s'imposer par sa majesté ou son autorité. En littérature par exemple, les genres que privilégie la galanterie sont la lettre, écriture familière qui n'a rien de pédant, la poésie, dans ses formes où l'écriture garde une intention finement ludique, et la conversation, art des salons par excellence, où l'on peut manifester son esprit par son sens de l'à-propos, de l'anecdote piquante ou du bon mot. Mais c'est là qu'un basculement est possible : l'amusement que procure un bon mot ne risque-t-il pas d'inciter à une raillerie moins indolore ? la supériorité de l'esprit ne court-elle pas le risque de s'abandonner au plaisir de rire des sots ? la politesse raffinée à l'égard des femmes ne peut-elle pas tourner à l'art de séduire sans chercher à aimer ? L'esprit de liberté, ludique et plaisant, qu'implique la galanterie, fait aussi souffler un vent de libertinage sur les mœurs, et c'est ainsi que le terme mis au pluriel, « les galanteries », renvoie aux intrigues amoureuses, qui sont parfois seulement des rencontres sexuelles. Le terme se révèle ainsi profondément ambivalent, à la fois art de vivre raffiné et jeu cynique : c'est cette ambivalence et ses pièges que mettent constamment en scène les textes de Mme de Lafayette.

Car l'histoire finit mal : les dernières pages de *L'Histoire de la mort d'Henriette d'Angleterre*, comme le titre l'indique, sont consacrées au récit de la mort pathétique de la princesse, âgée de vingt-six ans. Aucun lien n'est fait entre les agitations galantes et la mort inattendue et prématurée de la princesse, mais la juxtaposition laisse beaucoup entendre. Mme de Lafayette est présente à cette mort, et elle accompagne son amie dans les tourments de l'agonie jusqu'au dernier souffle. Le texte, plein de précisions factuelles, est essentiellement descriptif, mais l'absence même d'expression de l'émotion dit puissamment la force de l'émotion qui étreint la narratrice. En fait, chacun des trois temps du récit pourrait être commenté d'une phrase tirée des fictions de Mme de Lafayette :

- la description de la cour : « La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Henri second. » (*La Princesse de Clèves*) ;

- les intrigues galantes : « L'ambition et la galanterie étaient l'âme de cette cour, et occupaient également les hommes et les femmes. Il y avait tant d'intérêts et tant de cabales différentes, et les dames y avaient tant de part, que l'amour était toujours mêlé aux affaires, et les affaires à l'amour. » (*ibid.*) ;

- la mort injuste d'une femme parée de toutes les qualités : « Elle mourut en peu de jours, dans la fleur de son âge, une des plus belles Princesses du monde, et qui aurait été la plus heureuse, si la vertu et la prudence eussent conduit toutes ses actions. » (*La Princesse de Montpensier*).

Même si l'exercice comporte sa part d'artifice, ne serait-ce que pour des questions de date (quand Mme de Lafayette écrit *La Princesse de Montpensier*, en 1662, Madame n'est pas morte), il témoigne de la grande cohérence des thèmes dont Mme de Lafayette traite à travers ses différents textes. Ce petit nombre de sujets obsédants, revenant dans des configurations fictionnelles variées, montre comment l'écriture de Mme de Lafayette s'enracine dans une méditation sur la vie et une vision du monde caractéristiques des univers des grands écrivains.



## Rencontres et création : *Zayde*

Au fil des années, l'entourage de la comtesse se modifie. Ménage, qui a eu 50 ans en 1663, souhaite se retirer du monde pour se consacrer à l'étude avec plus d'assiduité. La comtesse, qui ne croit guère au départ à la solidité des résolutions de son chevalier servant et mentor, doit constater que, de fait, leur complicité s'en est allée. Sa correspondance manifeste ce refroidissement, puisque Ménage en disparaît après 1665 – et encore les dernières lettres sont pleines de brouilleries et de reproches.

Cependant de nouveaux correspondants apparaissent : pas seulement l'érudit Pierre-Daniel Huet, que nous avons déjà croisé, mais aussi Jean Regnaud de Segrais (1624-1701), académicien et fidèle secrétaire de la Grande Mademoiselle, auteur du recueil des *Nouvelles françaises* (1656), où il appelait à « s'attacher plutôt à donner des images des choses comme d'ordinaire nous les voyons arriver que comme notre imagination se les figure » : un principe poétique que Mme de Lafayette a entendu. On voit également le nom de Madeleine de Souvré (1599-1678), marquise de Sablé, apparaître. Cette femme d'esprit a fait le choix de vivre proche de la communauté des sœurs de Port-Royal, mais sans entrer elle-même en religion. C'est dans son cercle d'amis que s'est développé un jeu littéraire consistant à trouver des formules bien senties pour dire des vérités piquantes : le jeu des maximes. François de La Rochefoucauld (1613-1680), ami de Mme de Sablé, s'est pris au jeu et y réussit si bien qu'il finit par en faire un volume, dont la parution anonyme en 1665 fait scandale à cause de la noirceur radicale avec laquelle le duc fait le portrait de l'humanité.

Mme de Lafayette avait eu accès à ses premiers essais plusieurs années avant leur publication, et une lettre à Mme de Sablé témoigne d'une réaction choquée : « Ha ! madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela ! »<sup>91</sup>. Il n'empêche, malgré les réticences et la méfiance de la comtesse devant la vision du monde désabusée dont témoignent les *Maximes*, La Rochefoucauld va devenir dans le courant des années 1660 un ami proche, un intime même de Mme de Lafayette. Et d'ailleurs, la suite de la lettre tourne à la plaisanterie, preuve que la réaction de scandale tenait aussi d'une pose ironique :

« J'en suis si épouvantée que je vous assure que si les plaisanteries étaient des choses sérieuses, de telles maximes gêneraient plus ses affaires que tous les potages qu'il mangea l'autre jour chez vous ! »

---

<sup>91</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre non datée 1660-1661, p. 921.

Sans qu'on ait le témoignage direct, par leur correspondance, de la force des liens qui ont uni Mme de Lafayette et M. de La Rochefoucauld, on sait qu'ils deviennent des intimes vers 1662-1663. Le duc atteint la cinquantaine tandis que la comtesse n'a pas encore trente ans. Leur complicité fait jaser, et Mme de Lafayette s'en inquiète auprès de Mme de Sablé : elle ne veut pas qu'on croie qu'elle a « des galanteries » ni qu'on « pense autre chose sinon qu'il est de [ses] amis »<sup>92</sup>. C'est prendre beaucoup de précautions s'il n'existe rien entre eux qu'une simple amitié ; mais en même temps, Mme de Lafayette est justement le genre de personne qui sait prendre ses précautions... C'est pourquoi, plutôt que de simplifier les choses en supposant une liaison adultère entre eux, il vaut peut-être mieux s'en tenir à la discrétion dans laquelle ils ont choisi de rester. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont vécu des années durant, jusqu'à ce que la mort de La Rochefoucauld les sépare en 1680, une proximité intense, de cœur et d'esprit, d'une force telle qu'elle n'avait rien à envier en intensité à une relation amoureuse, qu'ils ont peut-être aussi vécue à un moment de leur histoire. On peut rappeler à ce sujet le mot d'esprit que Mme de Scudéry, belle-sœur de la romancière, a écrit à Bussy-Rabutin à propos de *La Princesse de Clèves* : « M. de La Rochefoucauld et Mme de La Fayette ont fait un roman des galanteries de la cour de Henri second, qu'on dit être admirablement bien écrit ; ils ne sont pas en âge de faire autre chose ensemble »<sup>93</sup>.

Mais, avant d'en venir à *La Princesse de Clèves*, c'est d'abord à un roman qui tranche avec le reste de son œuvre que Mme de Lafayette consacre son loisir : *Zayde* (1670). C'est le plus long de ses ouvrages et c'est pourtant le moins connu. Il semblerait que Mme de Lafayette succombe dans *Zayde* à la même tentation qui mènera Flaubert à *Salammbô* (1862) : l'abandon à la griserie d'un romanesque flamboyant. Il est tentant de penser que ce roman, qui contraste comme un intrus par rapport au reste de son œuvre, puisse être rapproché d'un autre abandon que vivait peut-être alors la comtesse, l'abandon au plaisir d'aimer. En tout cas, c'est le seul de ses textes où l'amour n'est pas montré comme forcément destructeur. En effet, *Zayde* raconte, sur fond des luttes entre chrétiens et musulmans dans l'Espagne de la *Reconquista*, les aventures plus ou moins vraisemblables de Zayde, fille d'un prince maure, et de Consalve, grand seigneur de Castille. Les amants, qui se rencontrent à la suite du naufrage de Zayde sur les côtes espagnoles, sont d'abord séparés par la langue, avant de l'être par des aventures variées qui poussent Consalve à entreprendre une quête qui l'amènera à retrouver la belle inconnue et à l'épouser. La conclusion heureuse du roman contraste donc avec le pessimisme habituel des nouvelles de Mme de Lafayette. Cependant, cette trame générale est

<sup>92</sup> *Ibid.*, lettre non datée, juin-juillet 1663, p. 942.

<sup>93</sup> Roger de Bussy-Rabutin et Marie-Madeleine de Scudéry, *Correspondance*, éd. Christophe Blanquie, Paris, Classiques Garnier, 2019, lettre de Mme de Scudéry à Bussy du 8 décembre 1677, p. 224.

tissée de nombreux récits rétrospectifs dont la tonalité est beaucoup plus sombre : amour honteusement trahi, fausse amitié, jalousie masculine si maladive que la dame préfère ne pas prendre le risque d'une relation et se retire au couvent, séducteur sans scrupule, amour sans retour qui mène au désespoir et à la mort. Cette multiplication des récits est à mettre au compte de la dette de *Zayde* envers le romanesque baroque : début *in medias res*, complexité de la structure narrative qui entraîne une multiplicité d'aventures, nombreuses formes littéraires insérées (maximes, lettres, portraits, conversations...), exotisme spatio-temporel, coïncidences surprenantes, et optimisme du dénouement dans le récit-cadre. C'est souvent dans les histoires insérées que l'on retrouve particulièrement des traits plus conformes à l'esprit de Mme de Lafayette, par la finesse des analyses psychologiques, par le pathétique des sentiments, et par la tristesse sans illusion des héros.

Le caractère singulier et contrasté de *Zayde* est peut-être aussi à mettre en relation avec les circonstances de sa composition. Première observation, un changement d'éditeur : c'est désormais chez Claude Barbin que Mme de Lafayette publie. Or Claude Barbin (1628-1698), libraire actif à Paris de 1656 à sa mort, est connu pour avoir publié un grand nombre des ouvrages de littérature qui font aujourd'hui encore la gloire du XVII<sup>e</sup> siècle français. Il eut en effet le mérite de publier le théâtre de Molière, puis celui de Racine, les *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* de La Rochefoucauld en 1664<sup>94</sup>, les *Satires* de Boileau et *Le Roman bourgeois* de Furetière (1666), les *Contes et Nouvelles en vers* (1665) puis les *Fables* (1668) de La Fontaine, les *Lettres portugaises* de Guilleragues (1669), les *Histoires ou Contes du temps passé* (1696) de Perrault, etc<sup>95</sup>. Son catalogue est étourdissant et démontre la perspicacité littéraire d'un libraire, qui n'avait pourtant rien d'un érudit. Or, parmi les traits distinctifs de son catalogue, il y a le choix de miser sur des publications s'adressant à un public mondain, ce qui contraste avec un monde de la librairie longtemps orienté vers les œuvres savantes, voire religieuses. En choisissant Barbin, libraire mondain qui ne répugne pas à publier des autrices<sup>96</sup>, Mme de Lafayette montre peut-être une distance prise par rapport à l'érudit Ménage, mais surtout une orientation résolument mondaine et le désir d'une plus grande diffusion.

---

94 Peut-on imaginer que La Rochefoucauld a conseillé cet éditeur à son amie ? En effet, après la première publication en Hollande en 1664 d'un manuscrit dérobé, incomplet et fautif, c'est pour Barbin que le duc prépare une édition corrigée et complétée, l'édition originale, publiée en France pour la première fois en 1665.

95 Comme le note G. Reed dans son ouvrage de référence : « On compte parmi ses publications celles de tous les grands classiques, sauf Pierre Corneille et Blaise Pascal ». Gervais Reed, *Claude Barbin, libraire de Paris sous le règne de Louis XIV*, Genève, Droz, coll. « Histoire et civilisation du livre », 1974, p. 62.

96 Mme de Villedieu, Mme de La Roche-Guilhem, Mme de Salvan, Mme Deshoulières, Mme de La Suze, Mme Dacier, Mme d'Aulnoy, Mme de Murat etc. Voir Nathalie Grande, « Claude Barbin, un libraire pour dames ? », *Revue de la Bibliothèque nationale de France, Les femmes auteurs et le livre du Moyen Âge à la Révolution* (dir. Martine Reid), n° 39, 2011, p. 22-27.

Par ailleurs, autre argument en faveur d'une entreprise de création de plus en plus consciente, on doit souligner la présence dans cette édition d'une longue préface, la *Lettre sur l'origine des romans*, rédigée par Pierre-Daniel Huet. Sous la forme épistolaire se révèle un traité sur la poétique des romans où le savant réfléchit à l'histoire de ce genre littéraire en cours de théorisation au XVII<sup>e</sup> siècle. Un tel texte critique, à la fois mise en perspective de l'histoire du genre, réflexion sur sa poétique, tentative de définition et proposition programmatique, prouve que Mme de Lafayette n'est définitivement plus une autrice occasionnelle, précieuse se risquant à tenir la plume pour briller d'un bref éclat dans les cercles des salons. D'ailleurs, Huet recommande un principe de vraisemblance dans la narration auquel *Zayde* souscrit plus par l'exploration des ressorts psychologiques de ses personnages que par ses péripéties : la romancière manifeste là encore son autonomie. Surtout, la présence d'un texte réflexif, important pour l'histoire littéraire<sup>97</sup>, montre que les questions de théorie littéraire intéressent l'écrivaine et met en évidence une approche spécialisée, presque professionnelle de l'écriture. Cette perspective est encore confirmée par l'évolution de son écriture : la publication, huit ans après *La Princesse de Montpensier*, d'une autre œuvre plus ample, d'un type différent, montre la maîtrise de différents registres. On a désormais le sentiment d'une œuvre en train de se constituer.

Pourtant, paradoxalement, c'est sous le nom de Segrais que paraît *Zayde* en 1670. Comment comprendre cette contradiction ? Il y évidemment le souci de continuer à dissimuler son nom pour éviter de se poser en écrivaine : en choisissant de faire figurer un autre nom, et crédible puisque Segrais a déjà publié des fictions, on déjoue plus facilement les recherches en maternité par rapport à un anonymat, forcément intrigant et suscitant questions, voire certitudes. Cependant ce choix, tout comme la présence du traité de Huet, révèle aussi combien *Zayde* est le fruit d'une collaboration entre ami-e-s. La romancière a visiblement su faire appel aux conseils avisés de ses amis écrivains, ce qui pouvait lui être utile puisqu'il s'agissait d'une œuvre ample et d'un modèle connu, mais qu'elle pratiquait pour la première fois. Segrais, qui va jusqu'à dire dans sa correspondance « ma *Zayde* », reconnaît cependant qu'il y a « eu quelque part, mais seulement pour la disposition du roman ». On sait aussi, par un manuscrit conservé, que La Rochefoucauld a également été mis à contribution pour relire le texte. Quant à Huet, une lettre datée de début 1669 décrit précisément ce que la romancière attendait de lui :

---

<sup>97</sup> Voir à cet égard Camille Esmein-Sarrazin, *L'Essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008 ; ainsi que son anthologie où figure le traité de Huet : *Poétiques du roman. Scudéry, Huet. Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII<sup>e</sup> siècle sur le genre romanesque*, Paris, Honoré Champion, 2004

« Je vous envoie le troisième et le quatrième [cahier]. Celui-ci n'est point du tout corrigé ni revu, aussi vous y trouverez bien à mordre. Mais ne vous amusez point aux expressions et prenez seulement garde aux choses car quand nous l'aurons corrigé vous y repasserez encore. [...] Servez-vous du crayon rouge : on ne voit pas le noir. »<sup>98</sup>

Et dans une autre lettre, elle insiste :

Que la paresse ne vous prenne pas, ce serait une honte de ne pas achever d'embellir *Zayde*.<sup>99</sup>

On est surpris par une telle collaboration, qui ne correspond pas à l'idée très individualiste de la création littéraire que nous avons héritée des mythes romantiques de l'écrivain. Mais c'est oublier que la notion d'auteur n'avait sensiblement pas le même sens au XVII<sup>e</sup> siècle. Avant l'âge de la propriété littéraire et du sacre de l'écrivain<sup>100</sup>, œuvre et auteur n'entretenaient pas des rapports aussi exclusifs, et un travail collectif, dans le cadre des rapports amicaux et mondains que portent la culture des salons, n'avait rien de rare, comme le montrent aussi à leur manière les *Maximes* de La Rochefoucauld. L'amitié, valeur cardinale de la pensée précieuse, passe par « Soumission », « Petits Soins », « Empressement », « Grands Services » si l'on espère arriver un jour à « Tendre sur Reconnaissance », une des trois villes que désigne la Carte de Tendre. Dans un tel contexte, les demandes insistantes de Mme de Lafayette, sa manière de mettre à contribution ses amis plus savants qu'elle et mieux insérés dans les réseaux proprement intellectuels, surprennent moins.

Quoi qu'il en soit, *Zayde* apparaît comme une étape injustement oubliée sur le chemin qui mène de *La Princesse de Montpensier* à *La Princesse de Clèves*. Même si sa forme est hybride, entre tradition du romanesque baroque et nouveauté de la recherche de la vraisemblance classique, ce roman aujourd'hui méconnu reçut un bon accueil, comme en témoignent une contrefaçon hollandaise dès 1671 ou une traduction en anglais dès 1678. Il est encore lu et apprécié au XVIII<sup>e</sup> siècle, et Voltaire le cite aux côtés de *La Princesse de Clèves* pour faire l'éloge de ces œuvres qui furent selon lui « les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens ».

---

<sup>98</sup> Mme de Lafayette, *Correspondance*, op. cit., p. 970.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain 1750-1830*, Paris, Gallimard, 1973.

## Entre affaires et retraite

Mais si la romancière s'implique visiblement beaucoup dans sa création, avec des préoccupations dignes d'une professionnelle de l'écriture, elle le fait toujours en amatrice, c'est-à-dire qu'elle consacre à l'écriture toute son attention et beaucoup de temps sans doute, mais qu'elle ne fait pas de l'écriture sa raison sociale<sup>101</sup>. L'anonymat soigneusement entretenu, que prouve le choix délibéré de mettre le nom de Segrais en tête de *Zayde* pour couper court aux spéculations, est la condition qu'elle se fixe pour rendre acceptable son goût et son talent pour l'écriture, alors même que son succès aurait pu la pousser à se poser en autrice sans déroger dans les cercles mondains. Cependant, elle fait un choix autre, peut-être en raison d'un attachement à son statut d'aristocrate parisienne d'autant plus grand qu'il repose sur une proche roture. On constate en effet qu'elle adopte pleinement l'éthos aristocratique. Entretenir un réseau relationnel mondain qui peut toujours se révéler bien utile, paraître à la cour de temps à autre, défendre et élargir son patrimoine personnel et celui de son mari, assurer l'avenir de ses fils : voilà les occupations auxquelles une femme avisée comme elle ne manque pas de souscrire. On sait ainsi qu'elle est invitée, aux côtés de Mme de Sévigné et de sa fille Françoise, aux fêtes que Louis XIV donne à Versailles en juillet 1668 pour célébrer ses victoires en Franche-Comté et la paix d'Aix-la-Chapelle<sup>102</sup>. En avril 1671, elle est à nouveau invitée par Mme de Thianges (vers 1633-1693), sœur aînée de la toute-puissante favorite du roi, Mme de Montespan (1640-1707), à venir voir les travaux que le roi a entrepris à Versailles, et c'est le roi qui lui fait personnellement les honneurs de son domaine, comme en témoigne Mme de Sévigné :

« Mme de La Fayette fut hier à Versailles ; Mme de Thianges lui avait mandé d'y aller. Elle y fut reçue très bien, mais très bien, c'est-à-dire que le Roi la fit mettre dans sa calèche avec les dames, et prit plaisir à lui montrer toutes les beautés de Versailles, comme un particulier que l'on va voir dans sa maison de campagne. Il ne parla qu'à elle, et reçut avec beaucoup de plaisir et de politesse toutes les louanges qu'elle donna aux merveilleuses beautés qu'il lui montrait. Vous pouvez penser si l'on est contente d'un tel voyage. »<sup>103</sup>

Mme de Sévigné se réjouit de l'honneur qui a été fait à son amie, laquelle est évidemment tout aussi enchantée de ces marques de distinction. La marquise et la comtesse vivent une amitié intense, faite d'intimité presque familiale et de confiance. Mme de Sévigné invite ainsi Mme de Lafayette à venir signer, tout comme La Rochefoucauld, en janvier 1669 au contrat

---

101 Sur les différents types de carrière possibles (occasionnel-les, amateurs-trices, professionnel-les), voir Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Éditions de Minuit, 1986, p. 178-185.

102 Mme de Lafayette est citée dans la liste des invitées de la première table par André Félibien dans sa *Relation de la fête de Versailles du dix-huitième juillet 1668* (Paris, Pierre le Petit, 1668).

103 Mme de Sévigné, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 17 avril 1671, t. I, p. 226-227.

de mariage entre sa fille Françoise et François Adhémar de Monteil, comte de Grignan. Il faut dire que Mme de Lafayette est aussi entrée en relation d'affaires avec sa meilleure amie, puisqu'elle a consenti à la marquise un prêt important, dix mille livres, l'année précédente : une petite participation à la belle dot que Mme de Sévigné s'efforçait de réunir pour conclure le mariage de sa fille, 200 000 livres.

Pendant ces années, Mme de Lafayette ne voit guère son mari, toujours en Auvergne, mais des documents notariaux montrent qu'ils sont toujours en relations... d'affaires. Leur fils aîné, Louis, atteint l'âge de 12 ans en 1670, et il est déjà prévu qu'il soit d'Église : il devient, dès cette année-là, abbé commendataire<sup>104</sup> de l'abbaye de Valmont, près de Rouen. Les revenus en sont grevés d'une pension à payer, mais une lettre datée du 9 février 1673 de La Rochefoucauld à Mme de Sévigné raconte comment Mme de Lafayette s'est rendue au château de Saint-Germain-en-Laye pour remercier le roi d'avoir donné la même pension à son fils, en attendant mieux. En 1675, c'est le grand-oncle, évêque de Limoges, celui-là même qui avait négocié le mariage des parents, qui confie Dalon, une abbaye de son diocèse, à son petit-neveu : visiblement on travaille en sourdine à asseoir les titres ecclésiastiques du jeune homme de manière à préparer la future transmission de l'évêché de Limoges du grand-oncle au petit-neveu. Mais François Motier de Lafayette meurt en mai 1676, avant d'avoir pu faire de Louis de Lafayette son coadjuteur, c'est-à-dire son successeur désigné à la tête de son diocèse. Qu'importe : un an plus tard, sa mère lui obtient le prieuré de Goudet, au sud du Puy-en-Velay, et en 1679, le roi lui offre l'abbaye de La Grainetière, près des Herbiers en Vendée : de quoi assurer des revenus confortables au jeune abbé de Lafayette, qui fait très tranquillement ses études de théologie à la Sorbonne et y obtient son doctorat à 27 ans.

Quant au second fils, René-Armand, il fera une carrière militaire, et sa mère travaille déjà à son avancement : une lettre de 1677 de Michel Le Tellier (1641-1691), marquis de Louvois et tout-puissant ministre de la Guerre, montre comment Mme de Lafayette a sollicité son entremise pour obtenir pour son fils, âgé alors de 18 ans, la modeste charge d'enseigne (c'est-à-dire porte-drapeau) de son régiment<sup>105</sup>. Non seulement le ministre a obtenu cette faveur du roi, mais la formule de politesse finale montre comment il fait des offres de service :

---

104 Le système de la commende permettait aux clercs de toucher les revenus des propriétés des abbayes, prieurés et autres institutions ecclésiastiques, sans être pour autant en charge de la gestion quotidienne de ces établissements et sans avoir non plus à y assurer de direction spirituelle. Ces « bénéfices », sorte de rentes, expliquent pourquoi beaucoup demandaient à recevoir les ordres mineurs.

105 Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 13 octobre 1677, p. 987.

« Quand il vous plaira de m'employer en des choses plus considérables, j'essayerai de vous faire connaître que je ne peux être plus véritablement que je suis votre très humble et très obéissant serviteur. »

René-Armand de Lafayette sera nommé capitaine en septembre 1678 et colonel en mai 1680, à 21 ans. Et on a conservé de nombreuses lettres où Louvois répond à Mme de Lafayette, mère inquiète et intéressée, qui ne cesse de le solliciter en faveur de son fils, soit pour son avancement, soit pour effacer ses incartades<sup>106</sup>. Ceci dit, la carrière militaire n'est qu'une nécessité de prestige que sa lignée impose à l'héritier des Lafayette. En effet, en mars 1676 décède Renaud-René de Sévigné, veuf d'Isabelle Péna, la mère de Mme de Lafayette, et la comtesse peut enfin recueillir l'héritage qui lui vient de sa mère, ce qui a pour effet de doubler sa fortune.

Enfin, autre décès, on apprend par une lettre de Mme de Sévigné que Mme de Lafayette perd une de ses sœurs religieuses au début de l'année 1671 : « Elle [Mme de Lafayette] était seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur religieuse. »<sup>107</sup> C'est une des rares traces des liens entre la comtesse et ses sœurs mises au couvent pour servir l'ascension de leur aînée ; on sait pourtant que son autre sœur est encore vivante en 1690, au moment où elle rédige son testament, puisqu'elle lui lègue 60 livres par an, en plus de la pension de 300 livres déjà en place, « pour le soulagement de sa santé ou autre choix à sa volonté, sans que cela passe par les supérieures du couvent où elle sera »<sup>108</sup>.

Pendant ce temps, Mme de Lafayette reste une figure en vue de la vie littéraire parisienne. Pour lui témoigner son amitié, La Fontaine, qu'elle a rencontré vraisemblablement chez Mme de Sablé, lui offre un petit billard, nouveau jeu très à la mode, et accompagne son présent d'une lettre en vers pleine d'esprit<sup>109</sup>. Pierre Nicole (1625-1695), le fameux janséniste qui vient de faire paraître un *Traité de la comédie* (1667) où il met en cause les représentations théâtrales, répond à ses critiques dans une longue lettre dont les réflexions montrent l'estime dans laquelle le moraliste tenait sa destinataire<sup>110</sup>. Son ami Huet s'éloigne d'elle : il a été nommé sous-précepteur du dauphin, Bossuet étant précepteur en titre, et va devoir résider près de son élève à la cour ; mais elle s'occupe de lui trouver une résidence

106 Voir par exemple les lettres du 7 septembre 1678, du 13 septembre 1678, du 15 avril 1679, du 25 avril 1679, du 13 octobre 1679, *ibid.*, p. 990-997.

107 Mme de Sévigné, *Correspondance, op. cit.*, lettre du 6 février 1671, t. I, p. 150.

108 Voir « Testament olographe de Mme de Lafayette » dans Nathalie Grande, *Stratégies de romancières, op. cit.*, p. 437.

109 Mme de Lafayette, *Correspondance, op. cit.*, lettre de La Fontaine à Mme de Lafayette vers 1670, p. 972-973.

110 Mme de Lafayette, *Correspondance, op. cit.*, lettre de Nicole à Mme de Lafayette 1667-1668, p. 967-969. Cette lettre confirme à la fois que Mme de Lafayette était en lien avec les milieux port-royalistes, et en même temps qu'elle s'en distinguait, puisque la lettre consiste en une réponse argumentée à une critique formulée par Mme de Lafayette contre l'*Écrit contre la comédie* de Nicole. On n'a en revanche pas conservé le texte de Mme de Lafayette qui a justifié la réponse de Nicole.



parisienne. En revanche, les circonstances amènent Segrais à se rapprocher d'elle : cet intime de la duchesse de Montpensier a osé tenter de persuader sa maîtresse qu'elle n'avait rien à gagner dans une mésalliance avec l'intrigant marquis de Puyguilhem, futur duc de Lauzun (1633-1723), et l'altière princesse remercie ce serviteur trop zélé en le chassant de chez elle. C'est chez son amie Mme de Lafayette qu'il trouve alors refuge, et il va loger dans son hôtel particulier de la rue de Vaugirard jusqu'en 1676, moment où il se retirera dans sa Normandie natale : nouvelle preuve de cet usage réciproque des « Grands Services » et bons offices entre ami-e-s, chacun-e donnant en fonction de sa situation, de ses possibilités. Enfin, ultime preuve de la réputation littéraire de la comtesse, elle apparaît dans la « Chambre du Sublime ». Il s'agit du modèle réduit, à la manière d'une maison de poupées, d'une salle, en fait un salon de réception, que la marquise de Thianges offre pour ses étrennes en janvier 1675 à son neveu le duc du Maine, deuxième enfant illégitime de Louis XIV et de sa sœur la marquise de Montespan. Ce salon est peuplé de figurines de cire qui incarnent l'entourage éclectique du jeune prince : sa gouvernante, Mme Scarron – veuve de Paul Scarron et future marquise de Maintenon – ; le précepteur de son demi-frère le dauphin, Bossuet ; des personnalités connues pour leur bel esprit et leur talent d'écrivain : Boileau, Racine, La Fontaine, le duc de La Rochefoucauld et son fils Marsillac. Mme de Thianges y figure aussi, en train de lire des vers avec Mme de Lafayette. Ce cadeau, dont il ne reste plus trace que par la description qu'en a donnée Bussy-Rabutin, prouve certes l'amitié entre Mme de Thianges et Mme de Lafayette, mais aussi l'estime intellectuelle dans laquelle était tenue celle qui ne signa aucune de ses œuvres mais qui était visiblement considérée comme une autrice de grande réputation dans le cercle des initiés.

Pourtant, ces multiples signes de reconnaissance, d'estime et d'amitié, qui émanent souvent de personnes elles-mêmes de premier ordre, et les témoignages nombreux des multiples activités de la comtesse doivent être mis en regard des constants malaises dont elle souffre, comme l'attestent souvent les lettres de Mme de Sévigné. En fait, ces faiblesses difficiles à identifier la tiennent souvent éloignée d'une vie mondaine plus intense : fièvres, fatigues, migraines, pertes d'appétit, dégoûts, insomnies se succèdent sans cesse au fil des mois et des années. Pour les tenir à distance, Mme de Lafayette aime à se retirer du monde, voire à s'isoler un peu, ce qui se fait couramment dans son milieu, où les moments de « retraite », spirituelle ou pas, se pratiquent couramment<sup>111</sup>. Elle apprécie de respirer l'air de la campagne, près de Paris, et n'hésite pas à profiter de l'hospitalité de ses amis : elle va

---

111 Voir Bernard Beugnot, *Le Discours de la retraite au XVII<sup>e</sup> siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, PUF, 1996.

régulièrement à Fresnes, chez les du Plessis-Guénégaud ; à Livry, chez l'abbé de Coulanges, oncle de Mme de Sévigné ; à Chantilly, au château du duc de Condé ; à Saint-Maur, chez Gourville, un protégé de ce duc, chez qui elle s'installe comme à demeure. Elle-même possède à Fleury près de Meudon une petite maison, où elle peut aussi se retirer. C'est sans doute pour se donner encore plus de facilité à pouvoir se couper du monde qu'elle fait construire un petit pavillon dans le jardin de son hôtel particulier parisien, comme on le sait par un procès de 1666 à propos d'un mur mitoyen<sup>112</sup>. Ce petit pavillon, loin du bruit et des agitations d'une maison pleine de domestiques, lui permet de profiter d'un jardin très soigné : « J'ai passé tout le soir [...] dans le jardin de Mme de Lafayette. Il y a un jet d'eau, un petit cabinet couvert ; c'est le plus joli petit lieu du monde pour respirer à Paris », écrit Mme de Sévigné le 24 juillet 1676<sup>113</sup>. Il semblerait que ce pavillon du jardin soit comme la « chambre à soi » dont parlera Virginia Woolf quelques siècles plus tard : le lieu de refuge indispensable où une femme peut échapper à ses obligations familiales et domestiques pour être simplement elle-même. Dans *La Princesse de Clèves*, c'est dans un pavillon au milieu des bois que se joue une des scènes clefs du roman, le seul moment où l'héroïne accepte de s'abandonner, transitoirement, au désir amoureux.

---

112 Voir Roger Duchêne, *op. cit.*, p. 246.

113 Mme de Sévigné, *Correspondance*, *op.cit.*, lettre du 24 juillet 1676, t. II, p. 350.

## Le mystère d'une princesse

C'est à nouveau chez Claude Barbin qu'est publiée anonymement en mars 1678 *La Princesse de Clèves*. Comme nous l'avons dit à propos de *Zayde*, choisir de faire paraître un ouvrage chez Barbin, c'est chercher à susciter l'intérêt d'un public à la fois averti et ouvert aux nouveautés. Car, malgré l'ombre laissée sur le nom d'auteur, *La Princesse de Clèves* est désignée à l'attention du public de multiples façons.

Quelques mois avant sa parution, *Le Mercure galant*, gazette mondaine et culturelle fondée par Jean Donneau de Visé (1638-1710)<sup>114</sup> pour diffuser les nouvelles politiques et militaires aussi bien que l'actualité de la mode ou de la vie littéraire, avait publié « La Vertu malheureuse », une nouvelle anonyme dont la trame ressemble à grands traits à l'intrigue de la nouvelle de Mme de Lafayette, en particulier parce que l'héroïne y confesse à son mari qu'elle aime un autre homme que lui<sup>115</sup>. Or, au moment de la publication de *La Princesse de Clèves*, les lecteurs et lectrices du *Mercure galant* vont être invité-es à donner leur avis sur l'ouvrage pour savoir si une femme « fait mieux de faire confidence de sa passion [pour un Amant] à [son] Mari, que de la taire au péril des combats qu'elle sera continuellement obligée de rendre par les indispensables occasions de voir cet Amant, dont elle n'a aucun autre moyen de s'éloigner que celui de la confidence dont il s'agit »<sup>116</sup>. On imagine combien cet appel au courrier des lecteurs a pu susciter de débats dans les cercles mondains partout en France, et bien au-delà des frontières. Il s'agit en effet typiquement de ce qu'on appelait une « question galante », c'est-à-dire d'une question de casuistique amoureuse comme on en trouvait dans les romans de Madeleine de Scudéry, où peuvent à l'envi s'affronter des avis bien différents selon qu'on privilégie le point de vue de la bienséance sociale, celui de la morale chrétienne, ou encore les lois de l'amour galant, selon qu'on met en avant un bon sens vraisemblable ou qu'on entre dans les détours des sentiments. On ne sait combien de réponses a reçues la question posée par le *Mercure galant*, mais la gazette en publie treize entre juillet et octobre 1678, sans compter une « Lettre sur *La Princesse de Clèves* » qui fait un éloge poussé de la nouvelle de Mme de Lafayette<sup>117</sup>. L'auteur anonyme, qui se présente comme un « géomètre », a été identifié à Fontenelle (1657-1757), philosophe et écrivain mondain, mais qui n'a alors

---

114 Voir le travail de Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII<sup>e</sup> siècle, Donneau de Visé de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

115 On peut la lire dans Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 507-513.

116 *Mercure galant, Extraordinaire*, avril 1678, cité dans Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 517.

117 Voir le texte dans Mme de Lafayette, *Œuvres complètes*, op. cit., p. 513-516.

que 21 ans et n'est pas connu. Sans doute a-t-il été sollicité par Donneau de Visé pour mettre en valeur la nouvelle, et il le fait à la fois en signalant les passages qu'il a aimés, mais aussi en soulignant la rigueur du récit, ces « charmes assez fort pour se faire sentir à des Mathématiciens mêmes »<sup>118</sup>. *Le Mercure galant* a ainsi orchestré une véritable campagne publicitaire avant l'heure pour mettre *La Princesse de Clèves* sous les feux de l'actualité littéraire et mondaine de l'année 1678.

À ce débat moral s'ajoute encore une querelle littéraire. En septembre de la même année sont publiées des *Lettres à Madame la Marquise\*\*\* sur le sujet de La Princesse de Clèves*, écrites par un jeune homme jusqu'alors inconnu, Jean-Baptiste de Valincour (1653-1730). Adoptant la posture d'un critique littéraire expert, Valincour se livre à un examen attentif du livre, en considérant tour à tour l'enchaînement de la narration, le caractère des personnages et le style. Ses remarques sont précises et si pertinentes que visiblement Mme de Lafayette a été tentée de lui répondre. Pour permettre à l'autrice de conserver son anonymat, c'est un familier de son cercle d'amis, l'abbé de Charnes, qui prend la plume pour défendre point par point le livre en publiant l'année suivante des *Conversations sur la critique de La Princesse de Clèves*. Ainsi, comme l'a écrit Camille Esmein-Sarrazin dans sa récente édition des *Œuvres complètes* de Mme de Lafayette :

[*La Princesse de Clèves*] est l'objet de débats parmi les lettrés et les mondains, et suscite une querelle avant d'être prise en modèle dans le premier art poétique du roman. Cette fortune, inédite dans la République des lettres pour un ouvrage de ce genre, coïncide avec les débuts de la critique littéraire [...]. »<sup>119</sup>

*La Princesse de Clèves* marque ainsi un tournant dans l'histoire de la littérature française, à la fois par le type de récit qu'elle propose, comme nous allons le voir, mais aussi – et c'est moins connu – par le statut qu'elle occupe dans l'histoire d'un genre appelé à une brillante postérité, le roman.

Rappelons brièvement l'intrigue, qui est structurée en quatre parties. I) Une jeune héritière, Mlle de Chartres, éduquée selon d'austères principes par sa mère veuve, est présentée à la cour du roi Henri II. Sa beauté attire les prétendants, et c'est finalement le prince de Clèves que choisit Mme de Chartres pour sa fille, un homme de grand mérite mais qui suscite plus d'estime que d'attirance dans le cœur de la jeune fille. Inversement, quand le séduisant duc de Nemours de retour d'Angleterre se présente à la cour, la jeune femme se sent immédiatement troublée, à son corps défendant et sans en rien laisser paraître. Cependant sa mère, qui a tout deviné, est brutalement emportée par la maladie, ne laissant à sa fille que de

---

118 *Ibid.*, p. 513.

119 Notice de *La Princesse de Clèves*, *op. cit.*, p. 1324.

sévères conseils pour lui éviter « les malheurs d'une galanterie ». II) La princesse tente de suivre les conseils de sa mère et d'échapper à l'attraction qu'exerce sur elle le duc, mais c'est un vain combat. Les tourments se multiplient : honte de manquer de fidélité envers un admirable mari, trouble en présence de Nemours, remords d'aimer un séducteur, difficultés de ne rien laisser paraître de ses sentiments dans une cour où tout signe est épié et commenté. III) Un accès de jalousie, d'ailleurs immotivé, ayant montré à la princesse l'étendue de sa passion, elle décide de s'en protéger de la manière la plus inattendue : en l'avouant à son mari. Le prince de Clèves, éperdu d'admiration et de douleur devant cet aveu, ne parvient pourtant pas à lui faire dire le nom de celui qu'elle aime. Or Nemours, qui a surpris l'aveu de Mme de Clèves, ne peut résister à la tentation de se vanter de cette invraisemblable aventure, sans donner de noms cependant ; mais cela ruine la confiance à l'intérieur du couple, car les époux sont incapables de s'expliquer comment leur secret a été percé à jour. Lors d'un tournoi de parade, le roi est blessé à mort par accident, et François II monte sur le trône. IV) Fuyant les occasions de croiser Nemours, la princesse n'a pas suivi la cour à Reims pour le couronnement du nouveau souverain et s'est retirée à la campagne. C'est là que Nemours vient l'observer en cachette, tandis qu'un espion du mari surprend son manège. Sur son rapport incomplet, M. de Clèves se croit trahi et en meurt de douleur. Devenue veuve, après bien des mois de deuil, Mme de Clèves accepte de voir Nemours dont l'amour s'est approfondi dans la séparation. Mais elle refuse de l'épouser, et décide de se retirer en province, où elle va finir ses jours, se dérochant désormais à toute rencontre avec Nemours et excluant tout retour dans le monde. Comme le dit l'explicit :

Elle passait une partie de l'année dans [une] maison religieuse, et l'autre chez elle, mais dans une retraite et dans des occupations plus saintes que celles des couvents les plus austères ; et sa vie, qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables.<sup>120</sup>

On constate donc que, comme pour *La Princesse de Montpensier*, Mme de Lafayette a choisi de situer sa nouvelle dans un cadre spatio-temporel proche, facilement identifiable par ses lecteurs, et l'étude des sources montre comment elle s'est appuyée précisément sur des historiens pour peindre personnages et événements. Cependant, elle sait modifier les dates, déformer les faits, entremêler personnages fictifs (par exemple l'héroïne éponyme) et personnages historiques, inventer des dialogues, entrelacer la grande et la petite histoire, enfin utiliser toutes les techniques de la fiction historique au service d'une écriture hybride. La nouvelle historique, genre que Mme de Lafayette a largement contribué à fonder et auquel l'histoire littéraire rattache *La Princesse de Clèves*, n'est donc pas à lire comme une transcription narrative historiquement fidèle, mais comme un récit qui va puiser dans

<sup>120</sup> Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, *op. cit.*, p. 478.

l'histoire de quoi mieux accréditer la fiction. Elle a les apparences d'une littérature docte, tout en faisant du récit historique une source de divertissement : elle réconcilie à sa manière l'exigence docte et le plaisir mondain. La vraisemblance historique, plus que la vérité historique, permet à la romancière de donner chair à ses personnages, et invite le lecteur à adhérer à l'illusion référentielle. Les effets de cette quête de la vraisemblance sont multiples.

On peut s'attarder par exemple sur le choix d'installer la fiction dans un cadre chronologiquement proche, sans être contemporain : la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, au temps des derniers rois Valois. La période est certes révolue, mais son souvenir n'a pas disparu des consciences : elle correspond à l'époque qu'ont connu les aïeuls des lecteurs, une période suffisant marquante par les troubles qu'a vécus la France pour que des récits se soient transmis dans les familles, par des souvenirs personnels. De plus, le cadre où se déroule l'action, la cour, invite à une comparaison : à la fois, c'est le même milieu que peuvent connaître les lecteurs, la cour royale ; et en même temps, c'est autre chose, puisque la dynastie a changé et que les Bourbons ont succédé aux Valois. L'incipit invite précisément à la comparaison en en proposant une : « La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat, que dans les dernières années du règne de Henri second. »<sup>121</sup> Le lecteur de 1678 ne peut évidemment s'empêcher de faire la comparaison avec « la magnificence et la galanterie » qui règnent à la cour de Louis XIV. Aussi on est tenté de lire dans la description qui est faite du fonctionnement curial le fruit des observations et méditations personnelles de Mme de Layette, elle qui a été invitée à la cour, qui l'a fréquentée, sans en avoir jamais fait son lieu de résidence. En représentant la cour comme un microcosme qui n'existe que sur le mode de l'apparence, Mme de Lafayette tient un discours critique puisque la cour est analysée comme le lieu des faux-semblants dissimulant manœuvres et intérêts sordides. Dans le huis clos curial, tout acte – et même tout non-acte – devient un signe, dont l'interprétation implique des enjeux de pouvoir, des opportunités et des risques. Cette image de la cour porte en creux une critique, qui prend un sens singulier en plein règne du Roi Soleil. Il y a ainsi, dans cette description d'un milieu, une analyse sociologique, rarement soulignée par la critique qui privilégie souvent l'importance de l'analyse psychologique.

Malgré ces changements majeurs dans le rapport à la vraisemblance historique, le lecteur peut cependant avoir le sentiment que *La Princesse de Clèves* conserve bien des traits de narration hérités du roman long. Ainsi la structuration en quatre parties, soulignée par une publication en quatre volumes séparés lors de la première édition, alors même que le texte

---

121 *Ibid.*, p. 331.

n'atteint même pas deux cents pages, rappelle les multiples volumes des romans longs. De plus, Mme de Lafayette semble ne pas avoir renoncé aux histoires insérées, puisque quatre récits rétrospectifs viennent ouvrir des perspectives lointaines à l'intérieur de la clôture du récit central. La romancière ne refuse pas non plus d'utiliser certains lieux communs romanesques : lettre perdue et détournée de son destinataire, vol du portrait de l'héroïne par son amant, tournoi de chevalerie, coïncidences extraordinaires qui marquent les rencontres des personnages (Nemours et la princesse qui dansent ensemble sans se connaître ; Nemours qui surprend l'aveu de la princesse à son mari ; Nemours qui croise la princesse dans un jardin et la salue sans la voir...). Cependant, ces éléments, s'ils montrent ce que *La Princesse de Clèves* doit au romanesque de l'époque, sont complètement transformés par l'écriture qui les remotive en les tissant dans une trame à la vraisemblance historique et psychologique très cohérente, au point d'en faire des moments forts du récit. Autre exemple, les histoires insérées, si elles sont toujours présentes, sont en revanche peu visibles car intégrées au fil des conversations, sans signes typographiques ni sous-titre pour les distinguer du récit principal, et chacune d'entre elles entretient un rapport symbolique précis avec l'intrigue centrale qu'elles mettent en perspective et qu'elles éclairent, quand elles ne retentissent pas directement sur le comportement des personnages : la concentration du récit, loin d'être affectée par ces insertions, y gagne. Enfin l'austérité d'un style, qui conjugue l'art quasi permanent de la litote<sup>122</sup> avec un goût pour l'hyperbole abstraite<sup>123</sup> et suggère souvent plus qu'il n'est écrit, apparaît aussi comme une nouveauté dans l'art du récit.

Mais là où la romancière innove encore, c'est en remplaçant le moteur de l'intrigue, traditionnellement animée par des événements extérieurs qui venaient faire progresser l'action (incendie, tempête, bataille, enlèvement, duel...), par des motivations intérieures. C'est par l'intériorisation d'événements qui échappent à la volonté et par l'analyse des mouvements de conscience que la romancière fait avancer l'intrigue. À la limite, si on oubliait le rôle déterminant de la vie de cour, on pourrait prétendre que, deux siècles avant Flaubert, Mme de Lafayette a tenté d'écrire un « livre sur rien, un livre sans attache extérieure, qui se tiendrait de lui-même par la force interne de son style [...], un livre qui n'aurait presque pas de sujet ou du moins où le sujet serait presque invisible, si cela se peut. Les œuvres les plus belles sont celles où il y a le moins de matière »<sup>124</sup>. Les passions qui animent les personnages (jalousie, désir, honte, ambition...) les traversent et les ravagent, ne leur laissant guère de liberté

122 Par exemple « M. de Clèves ne trouva pas que Mlle de Chartres eût changé de sentiment, en changeant de nom. La qualité de mari lui donna de plus grands privilèges ; mais elle ne lui donna pas une autre place dans le cœur de sa femme », *ibid.*, p. 349.

123 Par exemple : « Madame Élisabeth de France, qui fut depuis reine d'Espagne, commençait à faire paraître un esprit surprenant et [une] incomparable beauté », *ibid.*, p. 332.

intérieure. La princesse en particulier ne cesse de progresser dans l'analyse de soi et ses sentiments sont le moteur d'une vie intérieure intense à laquelle le lecteur a accès comme par effraction. Car c'est bien le personnage qui s'auto-analyse, et non le narrateur qui vient percer à jour les consciences – le narrateur ne se permet que quelques remarques ironiques discrètes sur leur aveuglement. Le développement du point de vue interne des personnages, d'un discours intérieur (et parfois d'un discours intérieur libre) laisse entendre une sorte de « voix blanche », la voix de la conscience. *La Princesse de Clèves* propose à la postérité le modèle d'un romanesque non plus fondé sur le récit d'aventures mais sur l'analyse d'un milieu et l'exploration des profondeurs cachées de l'esprit.

Mais quelles profondeurs ? On a donné des interprétations multiples et contradictoires de l'intention d'autrice. Donner un sens métaphysique précis à *La Princesse de Clèves* relève de la gageure, ne serait-ce que par l'absence complète dans l'œuvre de toute notation religieuse. Cette absence est même assez curieuse, pour un texte qui entend s'inscrire dans une représentation vraisemblable des événements et des motivations des personnages. Alors même que les circonstances (mariage, deuils, troubles adultérins, retraite dans un couvent...) inviteraient à quelques méditations sur l'ici-bas et sur les fins ultimes, le texte choisit le silence, laissant au lecteur un sentiment ambigu, qui est sans doute le signe et la force des grandes œuvres. On a souvent insisté sur le pessimisme janséniste que traduit une vision sombre des passions, et *La Princesse de Clèves* a pu être lue comme une mise en œuvre narrative des lois de l'amour-propre telles que les a définies le duc de La Rochefoucauld dans ses *Maximes*. Mme de Lafayette et ce dernier se voyaient quotidiennement à l'époque de la rédaction du texte, et le duc était en train de préparer la cinquième édition de ses *Maximes* : ils ont pu sans aucun doute discuter ensemble de bien des choses. On est donc tenté de penser que Mme de Lafayette, parce qu'elle a fréquenté les cercles jansénistes, traduit sur un mode mineur une vision augustinienne des choses. Ainsi l'amour, loin d'être chez Mme de Lafayette une source de gloire comme chez Mlle de Scudéry, apporte par la seule force déstabilisante du sentiment passionnel, trouble et malheurs, jalousie, remords, honte, faiblesse, indignité, déshonneur, et même crime : sa mère puis son mari ne meurent-ils pas du chagrin de la voir s'abandonner à la passion ? L'hypothèse d'une princesse janséniste, prenant au fil du temps douloureusement conscience de la pente qui la mène forcément à causer du mal, *nolens volens*, et en tirant les conséquences par le choix de se retirer du monde pour se confier à la seule Grâce de Dieu retient l'attention. Cette lecture, défendue par Philippe

---

124 Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, Paris, Club de l'honnête homme, 1974, t. 13, *Correspondance (1850-1859)*, lettre à Louise Colet du 16 janvier 1852, p. 158.



Sellier, invite à comprendre l'œuvre de Mme de Lafayette comme une « Vanité littéraire », une « parabole à portée universelle », une « méditation sur la désillusion »<sup>125</sup>. Pourtant, si augustinisme il y a, il demeure, comme le suggère Camille Esmein-Sarrazin « en demi-teinte, simple suggestion de l'œuvre »<sup>126</sup>.

Il est donc difficile de trancher sur le sens ultime de l'œuvre car les rarissimes interventions du narrateur dans le récit ne permettent guère de deviner le point de vue de l'autrice, et ce livre si marqué par une quête intime de clarté finit par produire l'effet inverse d'un insondable mystère. Ainsi en va-t-il du refus final de la princesse d'épouser Nemours : certains critiques y ont vu l'effet d'un égoïsme forcené, issu d'un incommensurable orgueil ; d'autres ont avancé un schéma explicatif antagoniste, fondé sur la peur de la vie et le manque de confiance<sup>127</sup>. La critique porte ainsi un regard sans aménité sur la décision finale de la princesse, comme si l'idée qu'une femme puisse renoncer à un homme pour de bonnes raisons n'était pas envisageable, comme s'il n'était pas envisageable qu'une autrice puisse mettre par écrit le parcours d'une femme qui refuse d'assumer le rôle d'objet du désir pour préférer la tranquillité du « repos » à un périlleux amour. Pourtant, les analyses, par lesquelles le lecteur est invité à entrer dans le secret de la conscience de l'héroïne, montrent chez elle la force de la raison. Sans doute elle souhaiterait pouvoir évacuer de sa conscience ce que lui enseigne sa lucidité sur l'inconstance de toute chose, et des sentiments en particulier, mais jamais en fait, sauf à de rares moments aussitôt suivis d'un examen de conscience vétilleux, elle ne pourra méconnaître la voix de la raison, cette force qui, se fondant sur l'introspection et la volonté d'élucidation, la gouverne. Or la lumière de sa conscience ne lui laisse rien ignorer des faiblesses du cœur et des illusions des sentiments humains, ce que traduit dans le texte l'abondance des phrases aux subordonnées complexes, qui disent les contradictions et les détours de la pensée. Fondamentalement inapte à assurer durablement le bonheur, et moins encore la tranquillité de l'individu, tout être raisonnable ne doit-il pas le fuir ? Si s'abandonner à l'amour revient à se soumettre à des forces irrationnelles, pour l'être devenu transparent sous le regard intérieur qui le transperce, le refus d'aimer et le choix de la retraite peuvent apparaître comme une réponse logique et digne, un choix synonyme de libération par rapport aux illusions. Il n'est évidemment pas facile d'échapper à l'attraction de la passion, et

---

125 Philippe Sellier, introduction à *La Princesse de Clèves*, Paris, Livre de Poche, 1999, p. 32-33. L'article fondateur de P. Sellier à ce sujet reste : « *La Princesse de Clèves* : augustinisme et préciosité au paradis des Valois », *Images de La Rochefoucauld-Actes du Tricentenaire 1680-1980*, Paris, PUF, 1984, p. 217-228.

126 Introduction aux *Œuvres complètes* de Mme de La Fayette, *op. cit.*, p. XXXI.

127 Pour l'orgueil, voir Serge Doubrovsky, « *La Princesse de Clèves*, une interprétation existentielle », *La Table ronde*, juin 1959 ; pour la peur, voir René Bérouti, « Douleur narcissique et douleur du narcissisme, l'amour dans *La Princesse de Clèves* », *Revue française de psychanalyse*, mars 1986,

les résolutions, qui terminent toujours les analyses, montrent assez par l'abondance des tours assertifs et des verbes exprimant la détermination comment la volonté, bras armé de la raison, exerce un pouvoir tyrannique.

Allons plus loin : la condamnation des passions est certes au cœur de l'éthique développée dans l'ensemble de l'œuvre de Mme de Lafayette ; cependant, ce pessimisme n'affecte pas les deux sexes de la même façon. Les femmes sont clairement des victimes des hommes, et si la passion détruit les unes, elle éprouve beaucoup moins les autres. La condamnation des passions, plutôt que de signaler l'influence de l'augustinisme, ne traduirait-elle pas une forme de misandrie féminine ? En parcourant l'ensemble de l'œuvre (*La Princesse de Montpensier*, *Zayde*, *La Princesse de Clèves*), on constate la récurrence d'intrigues mettant en scène des héroïnes anéanties par l'inconstance et la légèreté de leurs amants. Si de telles intrigues ne sont pas nouvelles en littérature, ce qui change, c'est la prise de parole par une femme romancière qui recommande une « défiance naturelle de tous les hommes »<sup>128</sup>. Plus que le pessimisme augustinien, cette dénonciation ne traduit-elle pas la conscience claire qu'à Mme de Lafayette, formée par la Préciosité, que les inégalités de genre ne permettent pas des rapports équitables entre les sexes ?

Enfin, nous voulons signaler qu'une lecture distanciée s'avère également féconde. L'ironie, fût-elle tragique, est sensible dans le regard souvent moqueur qui est porté sur les personnages. En mettant à distance les absurdités du cœur, les ridicules du monde, les vanités de la conscience, la perspective ironique met en évidence le jeu des apparences qui gouverne le monde et affecte tout, y compris l'affectivité, d'un doute corrosif. La satire des Grands et du monde curial est acerbe, mais pas toujours dénuée d'humour, même s'il s'agit d'un sourire amer. Par exemple l'hyperbole laudative qui marque les descriptions, loin de mener à la seule déréalisation idéalisante, peut aussi être comprise comme exagération caricaturale qui implique une distance dés-idéalisante ? L'exagération même de la louange, en particulier dans la galerie des portraits historiques qui ouvre la nouvelle, fonctionne comme un indice de décalage entre un discours ostentatoire - le discours de la louange - et un discours caché - le discours satirique. La face glorieuse affichée à l'incipit ne serait donc qu'un leurre de plus, dans un récit dont le sens final échappe toujours.

Traduite en anglais dès 1679, *La Princesse de Clèves* n'a connu qu'une seule réédition du vivant de Mme de Lafayette, en 1689. Cependant de nombreuses réimpressions et contrefaçons prouvent le succès de l'ouvrage, sans compter les œuvres qui l'ont pastichée,

---

128 Mme de Lafayette, *Zayde*, *op. cit.*, p. 159. Voir Nathalie Grande, « Mme de Lafayette misandre », *Atlantide* (revue du centre de recherches LAMO), à paraître en 2021.

détournée ou transposée. Jean de Préchac (1647-1720), polygraphe mondain au service de Philippe d'Orléans en tire un court roman *Le Voyage de Fontainebleau*, paru en 1678<sup>129</sup>. Un autre roman encore, anonyme, *Les Apparences trompeuses ou les amours du duc de Nemours et de la marquise de Poyanne*, attribué à Courtilz de Sandras, parut en 1715, mais a dû être écrit dix ou vingt ans plus tôt<sup>130</sup>. Beaucoup plus près de nous, on peut citer *Le Bal du comte d'Orgel* (1924) de Raymond Radiguet ou *Clèves*, roman publié en 2011 par Marie Darrieussecq. Par ailleurs, autre indice de l'invincible actualité que conserve la nouvelle de Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves* a donné lieu à plusieurs adaptations cinématographiques : un film en costumes de Jean Delannoy (1961), et plusieurs transpositions modernes (*La Lettre*, 1999, de Manoel de Oliveira, *La Fidélité*, 2000, d'Andrzej Zulawski, *La Belle Personne*, 2008, de Christophe Honoré). Ainsi, et indépendamment des attaques contre *La Princesse de Clèves* dans les propos tenus par Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2007, propos qui ont eux-mêmes donné lieu à moult débats, analyses et parodies, l'inspiration des écrivains et réalisateurs a toujours trouvé dans la nouvelle de Mme de Lafayette de quoi se nourrir et s'épanouir. Si la grande œuvre se reconnaît à cela qu'au lieu de voir ses interprétations et son lectorat se tarir et s'éteindre avec le temps, elle ne cesse de trouver de nouvelles lectures et de nouveaux lecteurs, *La Princesse de Clèves* est assurée de pouvoir encore longtemps manifester la vitalité que lui confère son subtil mystère.

---

129 Sur Préchac, voir Nathalie Grande, « Écrire sur le mode mineur. Aux avant-postes de la mode littéraire, Jean de Préchac », dans Marta Teixeira Anacleto (dir.), *Mineurs, Minorités, Marginalités au Grand Siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 107-117. Sur *Le Voyage de Fontainebleau*, voir Nathalie Grande, *Le Rire galant, Usages du comique dans la fiction narrative de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 289-291.

130 Voir Alain Viala, « De Scudéry à Courtilz de Sandras : les nouvelles historiques et galantes », *Dix-septième siècle*, 2002, n° 215, p. 287-295. Voir aussi Nathalie Grande, *Le Rire galant, op. cit.*, p. 291-293.

## Entre affaires du monde et souci d'un autre monde

Ce que l'on sait des dernières années de la comtesse de Lafayette dévoile chez elle des domaines d'intérêt et d'activité assez inattendus. Elle avait pu connaître à Paris dans sa jeunesse Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours (1644-1724), avant que celle-ci soit mariée à Charles-Emmanuel II de Savoie en 1665 ; et sans qu'on puisse parler d'amitié, elle avait gardé des relations épistolaires avec cette princesse. Il faut dire que la mère et le beau-père de Mme de Lafayette ont entretenu un échange épistolaire suivi avec Christine de France (1606-1663), sœur de Louis XIII, devenue duchesse de Savoie par son mariage en 1619, et régente du duché à son veuvage à partir de 1637<sup>131</sup> : c'est la régente qui organise le mariage de son fils avec cette princesse française. En entrant en correspondance avec cette dernière, Mme de Lafayette poursuit donc une relation quasi-familiale. Cependant, quand le duc de Savoie meurt en juin 1675 et qu'il laisse le gouvernement de son duché, alors un État souverain central en Europe, entre les mains de sa veuve, leurs relations évoluent.

On peut d'abord penser qu'il s'agit d'un commerce de services réciproques entre femmes du grand monde. Mme de Lafayette est ainsi chargée de choisir et d'envoyer à Turin, capitale du duché, des étoffes, des dentelles pour les vêtements de la duchesse, mais aussi des accessoires de mode, de la porcelaine, des objets décoratifs. Ce rôle d'intermédiaire, qui montre combien Paris pouvait déjà être considérée comme une capitale de la mode, valait à la comtesse la reconnaissance de la duchesse pour les services rendus. On sait ainsi par Mme de Sévigné que Mme de Lafayette a reçu « cent aunes du plus beau velours du monde [...] et cent aunes de satin pour le doubler, et depuis deux jours encore, son portrait [de la duchesse] entouré de diamants, qui vaut bien trois cents louis »<sup>132</sup>. Mais les activités de la comtesse au service de sa princière amie vont aller plus loin.

La régente de Savoie, dite « Madame Royale », a en effet besoin d'une personne de confiance à Paris, pour l'informer des événements de la cour, dans un temps où la correspondance est le principal vecteur des informations d'actualité. Mme de Lafayette va donc entretenir avec la souveraine, de 1675 à 1689, une correspondance soutenue qui n'a pas été conservée, mais dont on a des échos par la correspondance simultanée que la comtesse avait avec le chevalier Joseph-Marie de Lescheraine (vers 1643-1712), premier secrétaire des commandements de Madame Royale, correspondance qui, elle, a été en partie conservée.

---

131 Voir la *Correspondance du chevalier de Sévigné et de Christine de France, duchesse de Savoie*, op. cit., dans laquelle figurent également quelques lettres échangées entre Isabelle Péna et la duchesse de Savoie.

132 Mme de Sévigné, *Correspondance*, op. cit., lettre du 31 juillet 1676, t. II, p. 357.

Quand cette correspondance a été découverte à Turin, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on s'étonna d'apprendre que celle qu'on ne croyait occupée que de belles lettres dans les moments de répit que lui laissait sa santé chancelante, ait pu avoir un rôle diplomatique si suivi et si intense au service de la duchesse de Savoie. Car la correspondance conservée, avec la duchesse, avec son secrétaire Lescheraine, mais aussi avec le ministre Louvois, montre que Mme de Lafayette ne s'est pas contentée d'informer la duchesse des événements de la cour et de l'actualité parisienne : elle a aussi tenté d'intervenir pour servir les intérêts de la Savoie en France, à un moment où les deux États ne sont pas toujours en relation amicale, ou bien pour défendre la réputation de la duchesse attaquée par des rumeurs, des pamphlets « galants »<sup>133</sup>, et en conflit ouvert avec son fils, Victor-Amédée, quand celui-ci accède au pouvoir en 1684. Qu'avait Mme de Lafayette à gagner à cet engagement ? quelques subsides très vraisemblablement, des cadeaux comme on a vu, ou des copies de tableaux de maîtres italiens, et sans doute le moyen de donner du poids à ses demandes à Louvois concernant la carrière militaire de son fils cadet. Mais, vu sa fortune et sa situation, on est amené à penser que ces activités politico-diplomatiques correspondaient surtout à un besoin d'action que la femme de tête qu'était Mme de Lafayette ne trouvait pas à assouvir dans ses seules affaires de famille. C'est un trait récurrent chez elle, ce sens des affaires, la capacité à organiser et à diriger, et Mme de Sévigné en est consciente, et peut-être un peu jalouse. Elle note : « Jamais une personne, sans sortir de sa place, n'a tant fait de bonnes affaires »<sup>134</sup> et quelques années plus tard :

« Voyez comme Mme de Lafayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions. Elle a cent bras, elle atteint partout. Ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant ; c'est une obligation qu'elle a à M. de La Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. »<sup>135</sup>

Les dernières années de la comtesse, où elle n'écrit pas de nouvelle œuvre, sont ainsi marquées par une alternance entre les chagrins que lui causent les disparitions de ses plus proches et les misères de sa santé, et des activités qui montrent qu'elle reste bien présente au monde. Le duc de La Rochefoucauld s'éteint en 1680, et Mme de Sévigné craint d'abord que son amie en soit inconsolable. En fait, la comtesse va dominer son chagrin, et trouver dans Suzanne d'Aumale d'Haucourt († 1688), devenue comtesse puis maréchale de Schomberg par son mariage en 1669 avec ce grand militaire, une nouvelle amie, qui laisse même craindre à

---

133 Voir par exemple le pamphlet galant intitulé *Relation de la cour de Savoie ou les Amours de Madame Royale*, Paris, s.l., 1667.

134 Mme de Sévigné, *Correspondance*, op. cit., lettre du 15 novembre 1684, t. III, p. 158.

135 *Ibid.*, lettre du 26 février 1690, t. III, p. 847.

Mme de Sévigné d'avoir été « jetée au sac aux ordures »<sup>136</sup>. Autre personnalité nouvelle avec laquelle la comtesse se lie, Marie-Madeleine de Mortemart-Rochechouart, sœur de Mme de Thianges et de Mme de Montespan, et abbesse de la puissante abbaye de Fontevraud ; là encore, on sait de manière indirecte seulement qu'elles ont été en relation épistolaire. Mais Mme de Lafayette sait aussi rester fidèle en amitié : Segrais descend chez elle chaque fois qu'il revient à Paris ; Huet, nommé évêque de Soissons puis évêque d'Avranches mais n'occupant son siège épiscopal qu'à partir de 1692, reste très disponible pour son amie ; elle écrit en 1688 à Madeleine de Scudéry un lettre pleine d'égards et de louanges pour la vieille Précieuse<sup>137</sup> ; on la voit aussi renouer avec le mentor de sa jeunesse, Gilles Ménage, une relation qui s'était distendue : elle en appelle par exemple à ses conseils érudits pour établir une généalogie de la maison de Lafayette<sup>138</sup>, une occupation de loisir savant certes, mais qui dit aussi un souci patrimonial, en un temps où le roi a lancé une grande enquête de noblesse, commencée en 1666 et qui durera jusqu'en 1727, pour établir des listes fiables.

Le comte de Lafayette s'éteint en juin 1683, laissant sa veuve âgée de 49 ans. Les époux n'ont jamais cessé de se voir, mais de manière vraisemblablement très épisodique, le comte préférant vivre dans ses fiefs auvergnats : sa mort passe tellement inaperçue dans les sources, qu'on a longtemps cru que le veuvage de Mme de Lafayette remontait à bien plus tôt. Qui dit décès dit succession. La comtesse rentre en possession de ses biens personnels qui avaient été mis en commun au moment du mariage. Elle réclame à ses fils, comme héritiers de leur père, le montant des dépenses que le comte a faites avec ses deniers à elle, sans compter ses droits de douaire et autres dédommagements, en tout près de 260 000 livres. Assignés en justice, les fils doivent reconnaître leur créance et ils passent en 1684 un accord devant notaire avec leur mère. Ils lui cèdent la totalité des biens en dehors des terres (meubles, vaisselle, argent comptant, rentes...) et encore l'usufruit sur ces biens fonciers : ils ne reçoivent que la nue-propriété du patrimoine foncier, et c'est leur mère qui garde donc la haute main sur les finances de sa famille. Mais si elle garantit sa prééminence, c'est peut-être autant par souci maternel d'éviter à ses fils des erreurs de jeunesse que par volonté de leur faire sentir son pouvoir. Cinq ans plus tard, en 1689, au moment du mariage d'Armand avec Anne-Madeleine de Marillac, fille d'une puissante et riche famille de parlementaires, la comtesse assurera au ménage de confortables rentes et un beau patrimoine : les revenus des terres paternelles, dont elle se défait, et la nue-propriété de ses propres biens. En prévision de sa propre succession,

136 *Ibid.*, lettre du 30 octobre 1680, t. III, p. 50. Protestant, le maréchal de Schomberg, après s'être battu sous les couleurs françaises, refusa d'abjurer sa foi et quitta la France en 1685 à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

137 Mme de Lafayette, *Correspondance, op. cit.*, lettre de 1688 ?, p. 1046-1047.

138 *Ibid.*, lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1691, p. 1074.

elle règle aussi la question de l'héritage de son fils abbé, qui se démet de tous ses droits en faveur de son frère, sa sécurité matérielle étant assurée par ses bénéfices ecclésiastiques. Quant à elle, elle ne garde qu'une somme de 20 000 livres et une rente de 1 000. Ainsi, le patrimoine des Lafayette, un patrimoine seigneurial que la fortune et la gestion avisée de Marie-Madeleine Pioche de La Vergne ont considérablement sécurisé et accru en une seule génération, pourra revenir à l'unique héritier du nom, du titre, des terres et des domaines<sup>139</sup>. Ce que Mme de Lafayette ne peut prévoir, c'est que tous ses efforts pour rétablir la splendeur des Lafayette ne serviront pas longtemps : une petite-fille naît en 1691, à qui l'on donne le prénom de sa grand-mère. Mais c'est le seul enfant qu'aura Armand, qui mourra en août 1694 à Landau dans le Palatinat, un an et demi après sa mère. La branche aînée des Motier de Lafayette s'éteindra donc<sup>140</sup> ; cependant la prévoyante Mme de Lafayette avait fait rédiger à son fils un testament qui empêchait la veuve de se saisir de la fortune des Lafayette, qui passa toute à la petite-fille (1691-1717) : d'où sans doute une alliance illustre puisqu'elle devint duchesse de La Trémoïlle et princesse de Tarente en épousant en 1706 Charles-Louis Bretagne de La Trémoïlle, un pair de France.

Mais peut-on se contenter de l'accomplissement de ses ambitions et de la réussite de ses affaires dans une société aussi profondément marquée par la religion que l'était la France du XVII<sup>e</sup> siècle ? Mme de Lafayette s'interroge, comme en témoigne la longue lettre que lui adresse l'abbé de Rancé en novembre 1686. Armand-Jean Le Bouthillier (1626-1700) n'est pas n'importe quel religieux. Avant de devenir le réformateur de l'abbaye cistercienne de La Trappe que Chateaubriand a immortalisé dans sa *Vie de Rancé* (1844), le jeune abbé de cour s'était fait connaître par une vie dissolue. Une légende veut même que ce soit en arrivant dans la chambre de sa maîtresse, Marie d'Avaugour, duchesse de Montbazou (1610-1657), et en la trouvant morte, avec la tête tranchée posée à côté du corps, que son cœur se soit converti à une foi sincère. Quoi qu'il en soit, Mme de Lafayette s'est adressée à lui pour lui demander « les motifs qui [l']ont déterminé à quitter le Monde »<sup>141</sup>. La comtesse, âgée alors de 52 ans, s'inquiète visiblement des fins dernières. Elle lui dit son « état de suspension [...la] disposition toute pleine de doutes et d'incertitudes » dans lesquels elle vit et lui demande de prier pour « une conversion entière de [son] esprit et de [son] cœur »<sup>142</sup>. L'abbé lui répond :

---

139 Sur le patrimoine constitué par Mme de Lafayette en l'espace d'une génération, voir R. Duchêne, « Évaluation des biens des époux La Fayette », *op. cit.*, p. 467-471.

140 Le général La Fayette (1757-1834), le « héros des deux mondes », est issu d'une branche cadette de cette vieille famille auvergnate. Il n'est donc pas un descendant de la romancière.

141 Mme de Lafayette, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre du 22 novembre 1686, p. 1037.

142 *Ibid.*, p. 1039.

« [...] je vois bien que vous n'avez pas besoin que les hommes vous exhortent, il faut que ce soit Dieu qui vous parle et qu'il vous dise ce qu'il ne vous a point encore dit. [...] Nous avons vu tant de personnes revenir à Dieu et de pays si éloignés, que l'on doit espérer que vous serez de ce nombre. »<sup>143</sup>

L'abbé parle au futur, et visiblement Mme de Lafayette n'a pas encore reçu les grâces spirituelles auxquelles elle aspire. Cette lettre prouve donc ses inquiétudes spirituelles en même temps qu'elle manifeste qu'à la fin de sa vie, elle est en quête de Dieu, loin de l'avoir trouvé. D'où la difficulté à faire de ses œuvres une transposition romanesque de la doctrine de Port-Royal, comme ont pu le proposer certaines études critiques. Pour l'abbé de Rancé, Mme de Lafayette a reçu des dons éminents de Dieu, « l'esprit, la raison, l'honneur, la probité », mais pas les grâces « sans lesquelles toutes ces qualités [lui] seraient inutiles ». Et une seconde lettre de Rancé, un mois plus tard, le confirme :

« Je vous avoue, madame, que je ne puis me réduire à une pensée aussi triste que celle de m'imaginer que ce que Dieu vous a donné de raison et de connaissance n'aboutisse qu'à des simples doutes [...]. »<sup>144</sup>

Le testament de Mme de Lafayette, qu'elle rédige de sa main en avril 1690, sans passer devant notaire car les dispositions importantes ont déjà été prises et qu'il ne s'agit plus pour elle que de régler le détail de petits legs d'amitié ou de charité, mentionne toutes les formules pieuses usuelles, mais ne fait état d'aucune fondation pieuse, ni de dons généreux aux pauvres (elle leur consacre 300 livres, une somme fort modeste en regard de sa fortune). Et pourtant, c'est en novembre de cette même année que la comtesse se place sous la direction spirituelle de Jacques-Joseph Duguet, prêtre de l'Oratoire connu pour ses liens avec Port-Royal. Mais un an plus tard, peinant à avancer dans ses travaux généalogiques, elle laisse entendre à Ménage une orgueilleuse et ironique satisfaction de soi :

« Il faut qu'il vienne après moi quelque autre Mme de Lafayette qui fasse ce que je n'ai pu faire, elle ne fera pas mal pourvu qu'elle en fasse autant que moi. Je m'admire quelquefois toute seule, je ne crois pas aussi avoir bien des camarades en cette occupation ; cependant je trouve que je dois être admirée, trouvez m'en une autre qui eût une figure comme la mienne, tournée au bel esprit comme vous m'y aviez tournée et qui ait aussi bien fait pour sa maison. »<sup>145</sup>

L'alternance entre désir de Dieu et orgueilleux retour sur soi montre la fragilité de la conversion intérieure de la comtesse, cette « suspension » qu'avait bien diagnostiquée l'abbé de Rancé.

Les dernières années sont pleines de misères physiques, sans que la comtesse perde la finesse de son jugement. Elle écrit à Ménage en septembre 1691 une lettre pathétique :

---

143 *Ibid.*

144 *Ibid.*, lettre du 20 décembre 1686, p. 1040.

145 *Ibid.*, lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1691, p. 1074.



« Le temps et la vieillesse m'ont ôté tous mes amis [...]. Il faut que je vous dise l'état où je suis, je suis premièrement une Divinité mortelle et à un excès qui ne se peut concevoir, j'ai des obstructions dans les entrailles, des vapeurs tristes qui ne se peuvent représenter, je n'ai plus du tout d'esprits [*i.e.* de sens], ni de force, je ne puis lire ni m'appliquer. La plus petite chose du monde m'afflige, une mouche me paraît un éléphant, voilà mon état ordinaire. »<sup>146</sup>

Les derniers échanges avec son vieil ami sont touchants, car il semblerait que leur amitié efface le passage du temps : Ménage renoue avec des tendresses presque amoureuses, et la femme pétrie de douleurs qu'elle est devenue les goûte, tout en ayant le courage de s'en moquer. Mais ses consolations ne durent qu'un temps : Ménage meurt en juillet 1692.

C'est le 25 mai 1693 qu'elle s'éteint, après quatre jours où elle est restée inconsciente. Ni Mme de Sévigné, alors en Provence, ni son fils Louis, alors à Rome, ni son fils Armand, alors en Allemagne avec son régiment, ne sont là pour l'entourer. Grâce à Mme de Sévigné toujours, on sait qu'elle s'était confessée et avait communié la veille du jour où elle perdit connaissance : un signe de la « miséricorde de Dieu » selon les mots de la marquise. Mais sa lettre insiste aussi beaucoup sur le rapport médical d'autopsie : « un rein tout consommé et une pierre dedans, et l'autre *pullulant* [...] deux polypes dans le cœur, et la pointe du cœur flétrie [...] les boyaux durs et pleins de vents, comme un ballon. »<sup>147</sup> Mme de Sévigné tenait à montrer que son amie ne souffrait pas de maladies imaginaires, comme certains l'en avaient accusée. La comtesse de Lafayette fut enterrée dans sa paroisse, à Saint-Sulpice, le 27 mai. *Le Mercure galant* dans son « Article des morts » de juin 1693 salua sa disparition en laissant son œuvre dans une ombre propice, à la manière dont avait procédé la comtesse sa vie durant :

Dame Marguerite [*sic*] de la Vergne. Elle était veuve de M. le comte de Lafayette, et tellement distinguée par son esprit et par son mérite, qu'elle s'était acquis l'estime et la considération de tout ce qu'il y avait de plus grand en France. Lorsque sa santé ne lui a plus permis d'aller à la Cour, on peut dire que toute la Cour a été chez elle, de sorte que sans sortir de sa chambre, elle avait partout un grand crédit dont elle ne faisait usage que pour rendre service à tout le monde. On tient qu'elle a eu part à quelques Ouvrages qui ont été lus du Public avec plaisir et admiration. Elle a laissé deux fils [...].<sup>148</sup>

Cette discrétion volontaire, tribut payé par la romancière aux obligations qu'imposait le statut de femme et d'aristocrate, a eu le mérite en cachant son nom de permettre de la lire sans *a priori*. Mais on doit aussi remarquer que Mme de Lafayette ne s'est conformée aux usages qui interdisaient aux femmes les activités intellectuelles et publiques qu'en apparence et que les contraintes sociales ne l'ont pas empêchée d'écrire ni de publier. Pour elle aussi, l'écriture fut un « anti-destin », selon le mot d'André Malraux, et c'est pourquoi elle reste exemplaire du désir créateur des femmes à travers le temps. Ironie de l'histoire, c'est la période classique, où le XIX<sup>e</sup> siècle s'est plu à chercher les grands auteurs français, qui est aussi le siècle où de

146 *Ibid.*, lettre de septembre 1691, p. 1057.

147 Mme de Sévigné, *Correspondance, op. cit.*, lettre du 3 juin 1693, t. III, p. 1007.

148 *Mercurie galant*, juin 1693, p. 195-196.

grandes écrivaines (Mme de Lafayette, Mlle de Scudéry, Mme de Villedieu...) ont pu écrire, être publiées, et rencontré le succès.



## Bibliographie

### Les éditions modernes de Mme de Lafayette

*Œuvres complètes*, éd. Camille Esmein-Sarrazin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2014.

*La Princesse de Montpensier*, éd. Camille Esmein-Sarrazin, Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 2017.

*La Princesse de Clèves*, éd. Jean Mesnard, Paris, Imprimerie nationale, 1980. Édition reprise et actualisée : Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 2009.

*Zayde*, éd. Camille Esmein-Sarrazin, Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 2006.

### Études biographiques

CRAVERI Benedetta, « Mme de Sévigné et Mme de Lafayette : une longue amitié », dans *L'Âge de la conversation* (2001), Paris, Gallimard, 2002, p. 187-220.

DUCHÊNE Roger, *Madame de Lafayette, la romancière aux cent bras*, Paris, Fayard, 1988, rééd. 2000.

DULONG Claude, « Madame de Lafayette et ses placements immobiliers », *XVII<sup>e</sup> siècle*, juillet-septembre 1987, n° 156, p. 241-266.

MAGNE Émile, *Madame de La Fayette en ménage*, Paris, Émile-Paul Frères, 1926.

PINGAUD Bernard, *Madame de Lafayette par elle-même*, Paris, Seuil, 1966.

### Études critiques générales

GRANDE Nathalie, *Stratégies de romancières, de Clélie à La Princesse de Clèves*, Paris, Honoré Champion, 1999.

GRANDE Nathalie, *Le Roman au XVII<sup>e</sup> siècle, l'exploration du genre*, Paris, Bréal, 2002.

LEVER Maurice, *Le Roman français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1981, rééd. : *Romanciers du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1996.

MAÎTRE Myriam, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999.

SGARD Jean, *Le Roman français à l'âge classique (1600-1800)*, Paris, Livre de Poche, 2000.

ZONZA Christian, *La Nouvelle historique en France à l'âge classique (1657-1703)*, Paris, Honoré Champion, 2007.

### Études critiques sur l'œuvre de Mme de Lafayette

BIET Christian, « Droit et Fiction : la représentation du mariage dans *La Princesse de Clèves* », *Littératures classiques*, supplément, 1990, p. 33-54.

BUTOR Michel, « Sur *La Princesse de Clèves* », dans *Répertoire I*, Paris, Minuit, 1960, p. 74-78.

CAMUS Albert, « L'intelligence et l'échafaud » (1943), dans *Théâtre, récits, nouvelles*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, p. 1888-1894.

CHARLES Lise, « “Une morte habillée à qui l'on aurait mis du rouge”. La mort de la princesse d'Angleterre racontée par Mme de Lafayette et Mlle de Montpensier », *Littératures classiques*, n° 78, 2012, p. 127-141.

CUÉNIN Micheline, « La terreur sans la pitié : *La Comtesse de Tende* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1977, p. 478-499.

DELACOMPTÉE Jean-Michel, *Passions, La Princesse de Clèves*, Paris, Arléa, 2014.

DIDIER Béatrice, « Le silence de la Princesse de Clèves », dans *L'Écriture-femme*, Paris, PUF, 1981, p. 73-92.

DOUBROVSKY Serge, « *La Princesse de Clèves* : une interprétation existentielle », *La Table ronde*, n° 138, juin 1959, p. 36-51.

DURRY Marie-Jeanne, « Le monologue intérieur dans *La Princesse de Clèves* », dans *La Littérature narrative d'imagination*, Paris, PUF, 1961, p. 86-93.

FABRE Jean, « L'art de l'analyse dans *La Princesse de Clèves* » (1945), dans *Idées sur le roman. De Mme de Lafayette au marquis de Sade*, Paris, Klincksieck, 1979, p. 9-53.

FORESTIER Georges, « Madame de Chartres, personnage clé de *La Princesse de Clèves* », *Les Lettres romanes*, vol. XXXIV, février 1980, p. 67-76.

FRANCILLON Roger, *L'Œuvre romanesque de Madame de Lafayette*, Paris, José Corti, 1973.

GENETTE Gérard, « Vraisemblance et motivation », dans *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, p. 71-99.

GEVREY Françoise, *L'Esthétique de Madame de Lafayette*, Paris, Sedes, 1997.

GRANDE Nathalie, « Une Princesse par temps de crise : actualité de Mme de Lafayette », *Œuvres et critiques*, vol. XXXV, n° 1 : *Écrivaines du XVII<sup>e</sup> siècle*, 2010, p. 61-68.

GRANDE Nathalie, « Le sourire de la princesse. Pour une autre lecture de *La Princesse de Clèves* », dans *Le Rire galant. Usages du comique dans les fictions narratives de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 269-294.

HERRMANN Claudine, « Madame de Lafayette et ses héroïnes tristes », préface à l'édition des *Œuvres* de Mme de Lafayette, Paris, Des Femmes, 1979, p. 7-18.

HIPP Marie-Thérèse, « La dialectique du divertissement et du repos dans *La Princesse de Clèves* », dans *Le Génie de la forme. Mélanges offerts à Jean Mournot*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1982, p. 209-220.

LAUDY Bernard, « La vision tragique de Madame de Lafayette, ou un jansénisme athée », *Revue de l'Institut de sociologie*, vol. III, 1969, p. 127-134.

LAUGAA Maurice, *Lectures de Madame de Lafayette*, Paris, Armand Colin, 1971.

LAUGAA Maurice, « Madame de Lafayette, ou l'intelligence du cœur », *Littératures classiques*, n° 15, octobre 1991, p. 195-226.

MALANDAIN Pierre, *Madame de Lafayette, la Princesse de Clèves*, Paris, PUF, 1985.

POULET Georges, « Madame de Lafayette », dans *Études sur le temps humain*, Paris, Plon, 1949, p. 122-132.

ROHOU Jean, SIOUFFI Gilles, *Lectures de Mme de Lafayette*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

ROUSSET Jean, « *La Princesse de Clèves* », dans *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1962, p. 17-44.

SELLIER Philippe, « *La Princesse de Clèves*. Augustinisme et préciosité au paradis des Valois », dans *Images de La Rochefoucauld. Actes du tricentenaire, 1680-1980*, Paris, PUF, 1984, p. 217-228.

VALINCOUR, *Lettres à la Madame la Marquise de \*\*\* sur le sujet de la Princesse de Clèves* (1678), éd. Christine Montalbetti, Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 2001.

VIGÉE Claude, « *La Princesse de Clèves* et la tradition du refus », *Critique*, n°s 159-160, 1960, p. 723-754.

### **Mme de Lafayette au cinéma (par ordre chronologique)**

*La Princesse de Clèves*, réalisé par Jean DELANNOY, 101 min, 1961.

*La Lettre*, réalisé par Manoel DE OLIVEIRA, 107 min, 1999.

*La Fidélité*, réalisé par Andrzej ZULAWSKI, 105 min, 2000.

*La Belle Personne*, réalisé par Christophe HONORÉ, 90 min, 2008.

*La Princesse de Montpensier*, réalisé par Bertrand TAVERNIER, 139 min, 2010.

**TABLE DES MATIÈRES**

**Prologue**

**Naître Marie-Madeleine Pioche**

**Précieuse (et) héritière**

**Un mariage de raison**

**Mère et gestionnaire de fortune**

**Précieuses amitiés**

***La Princesse de Montpensier*, coup d'essai et coup de maître**

**Histoire d'une autre princesse malheureuse**

**Rencontres et création : *Zayde***

**Entre affaires et retraite**

**Le mystère d'une princesse**

**Entre affaires du monde et souci d'un autre monde**

**Bibliographie**